

Prendre en considération le contexte actuel : mise à jour du Cadre stratégique pour le loisir au Canada

Mars 2024



Table des matières

Synthèse.....	1
Structure de la mise à jour du cadre.....	2
Partie 1 : Définition du contexte.....	3
1.1 Introduction.....	3
Contexte.....	3-4
1.2 Défis et opportunités.....	4
Changement climatique.....	5-6
Changements démographiques.....	7
Cocréation d'espaces publics.....	7-8
Données, connaissances, surveillance et contrôle.....	9-10
Économie.....	10
Équité, diversité, inclusion, accès et appartenance (EDIAA).....	11-12
Infrastructure et aménagement urbain.....	12-13
Isolement social et solitude.....	13
Nature, sentiers et parcs.....	14-15
Objectifs de développement durable (ODD).....	15
Pandémie de COVID-19.....	16
Pénurie de main-d'œuvre.....	17
Sans-abrisme.....	17
Santé mentale, physique et sociale.....	18
Services essentiels.....	19
Sport sans risque.....	19-20
Technologie.....	20
Tourisme.....	21
Transformation du travail : la semaine de quatre jours et le travail à distance et hybride.....	22

Partie 2 : Objectifs, orientations prioritaires et application du cadre.....	23
2.1 Modes de mise en œuvre du cadre.....	23
2.2 Objectifs et orientations prioritaires.....	24
Vision.....	24
Valeurs.....	24
Principes de fonctionnement.....	24
Objectifs et priorités.....	24-25
2.3 Application du cadre.....	26
Objectif 1 : Vie active et saine	26-29
Objectif 2 : Inclusion et accès	29-32
Objectif 3 : Liens entre les gens et la nature	32-35
Objectif 4 : Milieus où les gens se sentent soutenus	35-39
Objectif 5 : Capacité d’agir du secteur du loisir	39-42
2.4 Principaux documents.....	42-45
Partie 3 : Les bienfaits des loisirs.....	45-46
Partie 4 : Glossaire.....	47-52

Synthèse

Le secteur des loisirs et des parcs (le secteur) exerce un rôle éminent dans la promotion de la santé, du bien-être et de la résilience de la population canadienne partout où elle se trouve. Les bénévoles et les praticiens de ce secteur contribuent largement à la mise en place d'activités récréatives accessibles, à la conservation des environnements naturels et à la création d'espaces qui encouragent l'activité physique, les contacts sociaux et le rapprochement avec la nature. En outre, le secteur est de plus en plus souvent amené à assumer des responsabilités déterminantes en matière de gestion des crises.

La valeur inestimable des loisirs et des parcs dans l'édification de collectivités plus fortes, plus saines et plus résilientes est ainsi reconnue. Le secteur a besoin d'un cadre politique actualisé pour relever les nouveaux défis et saisir les nouvelles opportunités, pour continuer à fournir ces services essentiels et pour s'adapter à l'évolution des besoins de la société canadienne. Sous le thème « Prendre en considération le contexte actuel », la présente mise à jour du Cadre stratégique pour le loisir au Canada (mise à jour du cadre) veut donner des lignes directrices, des moyens et des activités aux personnes œuvrant bénévolement ou professionnellement dans le domaine des loisirs, afin qu'elles puissent s'y retrouver dans la complexité du monde contemporain, tout en favorisant la croissance, la diversité et la viabilité de leur sphère d'activité. La mise à jour du cadre comporte de grands axes pour orienter la croissance et la résilience du secteur. On y traite en premier lieu de la nécessité de favoriser la santé et le bien-être par l'intermédiaire d'installations et de services de loisirs accessibles et inclusifs, en insistant sur l'influence des loisirs et des parcs en ce qui concerne la cohésion sociale et la santé individuelle. On se penche aussi sur les défis posés par la pandémie mondiale, le changement climatique et les rapides transformations technologiques, en soulignant la nécessité pour le secteur de s'adapter grâce à des pratiques novatrices.

La participation citoyenne et la force des partenariats apparaissent comme des thèmes cruciaux, ainsi qu'un appel à la collaboration pour obtenir des résultats durables et significatifs. La mise à jour du cadre propose une approche tournée vers l'avenir, en mobilisant le secteur pour qu'il s'adapte au changement et exploite de nouvelles possibilités d'engagement et de livraison de services. On y souligne l'importance d'un nouveau cadre politique contemporain qui reflète le contexte social, environnemental et technologique actuel et qui oriente le secteur vers un avenir où les loisirs et les parcs continueront d'être un pilier du bien-être et de la joie de vivre au sein de la société canadienne.

Ces axes dressent collectivement le portrait d'un secteur dynamique et réactif, capable de répondre à l'évolution des besoins collectifs tout en veillant à ce que les loisirs et les parcs demeurent un élément fondamental du tissu social canadien.

Le Cadre stratégique pour le loisir au Canada « Sur la voie du bien-être » (le cadre) est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements provinciaux et territoriaux^[1], l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) et les associations provinciales et territoriales de loisirs et de parcs (y compris l'Association québécoise du loisir municipal). Le cadre, dont l'objectif était d'orienter et de galvaniser le secteur des loisirs et des parcs, a reçu l'aval des ministres provinciaux et territoriaux et le soutien du gouvernement du Canada en février 2015.

[1] Sauf pour le Québec.

Des changements importants sont intervenus depuis la première publication du cadre en 2015. Afin de refléter et d'aborder ces changements, et après consultation des représentants du secteur à travers le pays, cette mise à jour a été élaborée **par le secteur des loisirs et des parcs pour le secteur** en partenariat avec l'ACPL et sous la direction de l'équipe de direction du cadre.

En 2025, le Cadre stratégique pour le loisir au Canada aura dix ans d'existence. La mise à jour du cadre aborde les défis et recense les possibilités découlant de la pandémie de COVID-19. On y met en lumière les moyens dont dispose le secteur pour s'adapter à ces défis et continuer à promouvoir le bien-être des individus et à édifier des collectivités saines, dynamiques et résilientes. Si la mise à jour du cadre s'efforce de proposer des solutions aux problèmes apparus pendant la pandémie ou exacerbés par elle, cette initiative ne saurait se substituer à un cadre politique actualisé sur lequel le secteur puisse s'appuyer au cours de la prochaine décennie.

Structure de la mise à jour du cadre

La mise à jour du cadre comporte quatre sections :

1. **Définition du contexte.** Cette section présente un bref historique du cadre stratégique et décrit le processus suivi pour le mettre à jour ainsi que les questions liées au contexte actuel.
2. **Objectifs, orientations prioritaires et application du cadre.** Cette section présente les cinq objectifs du cadre. On y propose également des approches pratiques, tant au plan du fonctionnement qu'au plan stratégique, pour faciliter la tâche des professionnels des loisirs et des parcs en ce qui touche la mise en œuvre des orientations prioritaires du cadre. Enfin, on y dresse la liste des principaux documents publiés depuis 2015.
3. **Les incidences positives des loisirs.** Cette section met à jour le cadre de 2015 à l'aide de nouvelles recherches importantes provenant du rapport « Mesurer l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada » produit par l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) et l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) en 2023.
4. **Glossaire.** Cette section s'ajoute à la liste des termes du cadre original. La première mention des nouvelles expressions dans le document est présentée dans une zone de texte.

Partie 1 : Définition du contexte

1.1 Introduction

Si vous lisez ces lignes, il y a de fortes chances que vous soyez l'une des milliers de personnes qui se dévouent bénévolement ou professionnellement au service des loisirs et des parcs du Canada, ou que vous occupiez l'un des postes qui contribuent à façonner le secteur pour le plus grand bien des collectivités canadiennes.

Alors que le secteur poursuit sa progression, il faut reconnaître son influence considérable sur l'amélioration du bien-être de nos collectivités et de nos environnements naturels. Votre dévouement à la promotion d'activités de loisirs accessibles, à la conservation de nos magnifiques environnements naturels, à la création d'espaces qui favorisent le bien-être physique et social, et à l'aide en temps de crise, ne passe pas inaperçu. Votre travail enrichit la vie des individus et renforce le tissu de notre société, rendant nos collectivités plus dynamiques, plus saines et plus résistantes. Face à la complexité du monde actuel, votre rôle n'a jamais été aussi crucial. Ce document présente des lignes directrices et des données actualisées et, surtout, des conseils pratiques, des ressources et des activités qui vous permettront de maintenir ces services inestimables. Ensemble, faisons la promotion de la croissance, de l'inclusion et de la durabilité au sein de notre secteur, afin d'assurer un avenir meilleur pour tout le monde au pays.

Contexte

Le Cadre stratégique pour le loisir au Canada « Sur la voie du bien-être » de 2015 est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements provinciaux et territoriaux (sauf pour le Québec), l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) et les associations provinciales et territoriales de loisirs et de parcs (y compris l'Association québécoise du loisir municipal). Des gens de tout le pays ont participé à l'élaboration de ce cadre grâce à une vaste consultation qui a été lancée lors du Sommet national des loisirs de 2011. Le cadre, dont l'objectif était d'orienter et de galvaniser le secteur des loisirs et des parcs, a reçu l'aval des ministres provinciaux et territoriaux et le soutien du gouvernement du Canada en février 2015.

Les loisirs sont l'expérience qui résulte d'une participation librement choisie à des activités physiques, sociales, intellectuelles, créatives et spirituelles qui contribuent au bien-être personnel et collectif.

Le cadre original comprenait une nouvelle définition des loisirs (tel que citée ici), des données sur les fournisseurs et partenaires dans le domaine des loisirs, un aperçu des défis et des opportunités pour le secteur, les bienfaits des loisirs, les arguments économiques en faveur de l'investissement dans les loisirs et des approches stratégiques complémentaires pour composer avec les politiques publiques interdépendantes d'ordre national, provincial et local.

On y énonçait aussi une vision globale ainsi que les valeurs, les principes de fonctionnement et les orientations prioritaires pour chacun des objectifs. Ces éléments restent d'actualité.

On peut télécharger la version originale du Cadre stratégique pour le loisir au Canada [ici](#).

Prendre en considération le contexte actuel : mise à jour du Cadre stratégique pour le loisir au Canada (mise à jour du cadre)

Des changements importants sont intervenus depuis la publication du cadre en 2015. Afin d'aborder ces changements, le document « Prendre en considération le contexte actuel : mise à jour du Cadre stratégique pour le loisir au Canada » a été élaboré **par le secteur pour le secteur** à la suite d'une consultation à laquelle ont contribué des douzaines de parties concernées à travers le Canada. Dans sa grande majorité, le secteur a convenu qu'on devrait recourir à une consultation plus rigoureuse pour élaborer la prochaine version du cadre.

La mise à jour du cadre ne cherche pas à remplacer le document original, mais à mettre en évidence le contexte actuel et à fournir de nouvelles données qui ont une incidence sur le secteur et sur l'élaboration d'approches stratégiques et de plans d'action en matière de loisirs et de parcs.

1.2 Défis et opportunités

La section suivante donne un aperçu des défis et des opportunités avec lesquels le secteur doit composer dans le contexte canadien actuel (2023-2024). Ils sont classés par ordre alphabétique.

Bénévoles

Le secteur reconnaît le rôle vital qu'exercent les bénévoles dans la mise en œuvre des programmes, des services, de l'administration, des interventions d'urgence, du soutien technologique, de la formation, des relations publiques et de la maintenance. Dans le rapport « Mesurer l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs », on constate que le bénévolat est un puissant agent de transformation sociale, dont la contribution est estimée à 13,6 milliards de dollars par an.

Au moment où les gens sont de plus en plus nombreux à participer à des programmes — que ce soit en personne ou en ligne, à l'intérieur ou en plein air — et que les crises se succèdent, le besoin de bénévoles reste élevé, mais survient à un moment de pénurie sans précédent. Cette pénurie touche non seulement les loisirs et les parcs, mais aussi les partenaires des secteurs connexes tels que le sport et la culture. Le secteur des loisirs et des parcs devra continuer à promouvoir ses opportunités de bénévolat comme étant gratifiantes, stimulantes, amusantes et essentielles au tissu, à la culture et à la santé des collectivités dans lesquelles les bénévoles évoluent eux-mêmes.

Changement climatique

Le secteur peut grandement contribuer à la création d'une planète saine et à l'atténuation des effets du changement climatique.

Les parcs jouent un rôle important en éliminant la pollution de l'air, en rafraîchissant les environnements urbains et en offrant un répit aux personnes vulnérables pendant les vagues de chaleur. Des recherches (lien en anglais) menées dans 86 villes du Canada ont conclu que la canopée urbaine éliminait environ 16 500 tonnes de pollution atmosphérique par an, ce qui représente des retombées d'une valeur estimée de 227,2 millions de dollars (environ 295 millions de dollars aujourd'hui après ajustement pour tenir compte de l'inflation) pour la santé au pays. Les arbres offrent d'autres avantages irremplaçables : ils réduisent considérablement les températures dans les zones urbaines, offrent aux gens la possibilité de se rapprocher de leur environnement naturel et embellissent, convivialisent et dynamisent nos milieux de vie.

Les installations de loisirs sont aussi régulièrement et de plus en plus utilisées au Canada en période de crise, servant de centres de rafraîchissement, d'abris d'urgence, de centres de vaccination et d'évacuation et de points de rencontre pour les personnes fuyant des catastrophes naturelles telles que les incendies de forêt. Il est de plus en plus évident que les installations de loisirs et les professionnels qui les gèrent exercent un rôle prépondérant dans la préparation aux crises et la réponse à celles-ci.

Inversement, si les installations de loisirs permettent d'atténuer les effets du changement climatique, elles ont également une empreinte climatique importante, aussi bien lors de leur construction que dans leur exploitation. L'adoption de meilleures pratiques lors de la construction et de la rénovation et la modernisation de ces installations afin qu'elles respectent les normes climatiques actuelles offrent la possibilité de réduire leurs répercussions sur notre environnement. Selon le rapport sur l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs, le coût de remplacement de l'infrastructure vieillissante pour le sport, l'activité physique et les loisirs est estimé à 42,5 milliards de dollars. Un investissement important et stratégique dans ces installations aurait des retombées positives importantes sur le plan climatique, tout en garantissant que ces installations communautaires de base restent adaptées à leur fonction.

Il convient également de se pencher sur l'utilisation qui est faite des installations. Les effets des activités et tournois — notamment la consommation d'énergie et d'eau, les déchets alimentaires et les émissions liées aux déplacements — nous interpellent lorsqu'il est question de réduire les pressions sur notre environnement.

Les événements climatiques (températures extrêmes, sécheresse et inondations, tempêtes violentes qui endommagent les bâtiments, les surfaces de jeu et les sentiers, hivers plus chauds avec des chutes de neige réduites affectant les activités hivernales) auront des conséquences réelles sur la programmation des activités. Le secteur est bien placé pour contribuer à la résolution de ces problèmes et doit continuer à adopter et à défendre des politiques et des pratiques qui réduisent le changement climatique.

Changements démographiques

Le vieillissement de la population s'avère le changement le plus marquant dans le profil démographique du Canada. La stratégie nationale pour les aînés du Canada prédit que, d'ici 2035, une personne sur quatre au pays aura plus de 65 ans. D'ici 2046, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus pourrait tripler pour atteindre près de 2,5 millions, ce qui en ferait le groupe démographique dont la croissance est la plus rapide au Canada.

Le vieillissement de la population canadienne pose des défis importants à notre société et offre au secteur des possibilités de contribuer à relever ces défis. Le fait de maintenir les personnes âgées actives et engagées améliore leur santé physique, mentale et sociale, ce qui réduit les taux d'hospitalisation et augmente leur capacité à vieillir dignement au sein de la collectivité. Cela permettrait de réduire considérablement la charge qui pèse sur notre système de soins de santé défaillant.

Un autre changement survenu au Canada au cours de la dernière décennie est la forte augmentation de l'immigration. Cette tendance devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie. Le Plan des niveaux d'immigration élaboré par le gouvernement du Canada pour 2024-2026 prévoit une augmentation de 485 000 nouveaux résidents permanents, suivie de 500 000 autres en 2025 et 2026 respectivement.

Le secteur est bien placé pour contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants et des réfugiés en les aidant à s'installer au Canada, à apprendre l'anglais et le français, à trouver un emploi, à vivre moins de stress et d'anxiété et à se rapprocher des communautés canadiennes. Pour réaliser ce potentiel, le secteur doit évoluer pour répondre aux besoins changeants, y compris les besoins d'ordre culturel des nouveaux arrivants.

Cocréation d'espaces publics

La cocréation d'espaces publics est un concept bien établi qui consiste à façonner les espaces d'une manière qui renforce le lien entre les personnes et leur environnement.

Cette pratique s'applique à toutes les collectivités, peu importe leur taille ou leur composition, puisqu'on voit d'abord les quartiers comme des plaques tournantes de l'activité physique et des liens sociaux. L'un des aspects les plus convaincants de la cocréation d'espaces publics est son caractère inclusif; n'importe qui peut devenir un « cocréateur » de quartier et entreprendre des changements marquants. Cela permet aux individus et aux groupes d'opérer des transformations à la fois sur les propriétés privées et les espaces publics à l'échelle du quartier.

Pour le secteur, c'est l'occasion de passer du statut de simple gestionnaire d'installations et de programmes à celui de soutien actif à des projets publics visant à favoriser des collectivités plus saines. Une grande partie des espaces créés ou adaptés dans le cadre de la cocréation de lieux s'harmonise bien avec les loisirs et les parcs, offrant des endroits polyvalents pour diverses activités. L'adoption de ce changement ne complète pas seulement les rôles existants du secteur, mais renforce également sa contribution au bien-être collectif. La mise à disposition de parcs et de lieux extérieurs, ainsi que leur animation, constitue un excellent exemple de cocréation d'espaces publics. Selon le rapport sur l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs, « l'intégration stratégique des installations pour le sport, l'activité physique et les loisirs dans les paysages urbains réduit la pollution atmosphérique, facilite le rafraîchissement des villes et rehausse le bien-être général de la population ».

Commission de vérité et réconciliation

En 2015, le rapport « Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation » a défini 94 appels à l'action. Le secteur peut activement soutenir bon nombre d'entre eux, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et du sport. Il lui faut avant tout veiller à ce que ses installations et ses programmes soient accueillants et accessibles à tous, y compris aux groupes autochtones.

Il est essentiel que le secteur comprenne comment il peut aider les peuples autochtones à accéder aux loisirs. Il s'agit notamment de créer des opportunités pour le développement à long terme des athlètes autochtones, de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui éliminent les obstacles à la participation, de soutenir les sports et les jeux traditionnels et de faciliter la gestion de l'environnement et les liens avec la terre.

En outre, il est essentiel que le personnel non autochtone des parcs et loisirs, y compris les entraîneurs et les bénévoles, reçoive une formation qui lui permette de soutenir et d'encourager les participants et les groupes autochtones dans le respect de leur culture. En s'engageant activement dans de tels programmes, le secteur peut offrir un appui solide à la réalisation des objectifs définis par la Commission de vérité et réconciliation.

Données, connaissances, surveillance et contrôle

Bien que cela ne soit pas nouveau dans le secteur des loisirs et des parcs, l'utilisation des données, c'est-à-dire la collecte, l'application et la création de connaissances à partir de celles-ci, est devenue une priorité. Compte tenu des contraintes budgétaires croissantes à tous les échelons gouvernementaux, il importe plus que jamais de présenter des arguments convaincants et fondés sur des données probantes pour élaborer des politiques publiques qui reflètent le rôle important et croissant que les loisirs et les parcs jouent dans nos collectivités.

La surveillance fait référence à la collecte, à l'analyse et à l'interprétation constantes et systématiques de données et d'information destinées à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques, de programmes et de pratiques. La surveillance est nécessaire pour évaluer la participation du public dans l'activité physique, le sport et les loisirs, et pour repérer les tendances, lacunes et défis, ainsi que les pratiques prometteuses. Le suivi est un aspect de la surveillance qui consiste à suivre l'évolution des programmes ou des politiques (par exemple, Cadre stratégique pour le loisir au Canada) par rapport à des objectifs prédéfinis[2]. Dans le secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs, en particulier au plan local, il est possible d'augmenter considérablement les ressources allouées à la surveillance et au contrôle afin d'améliorer la maîtrise, la collecte, la gestion et l'analyse des données. Les données provenant de systèmes de surveillance efficaces et complets sont importantes pour obtenir des ressources et évaluer les programmes.

Pour que le secteur puisse comprendre efficacement les tendances, éclairer les progrès et définir de nouvelles approches, il faut établir un système complet de surveillance et de suivi qui applique la recherche pertinente au plan local. Sur la scène nationale, les organismes de loisirs peuvent bénéficier des travaux de l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP), un organisme qui se consacre à l'étude de l'activité physique et de la pratique du sport au sein de la population canadienne et à la diffusion des connaissances sur l'importance d'un mode de vie sain et actif.

Bien que le cadre initial ne comprenne pas de méthode d'évaluation, les données importantes recueillies par l'ICRCP donnent un aperçu des progrès accomplis depuis 2015. L'ICRCP a mis au point les instruments suivants :

- des indicateurs permettant d'évaluer la contribution des loisirs, de l'activité physique et du sport à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies,
- un plan d'évaluation de la mise en œuvre de la mise à jour du cadre[3].

Les organismes de loisirs et les gestionnaires de parcs, à tous les niveaux, doivent prioriser la responsabilité. La mise en œuvre de systèmes d'évaluation des programmes et de suivi des progrès accomplis vers les résultats souhaités s'impose pour mesurer les effets réels de nos efforts dans le secteur. Cette approche permettra non seulement d'assurer un progrès constant, mais aussi de démontrer les bienfaits tangibles du secteur aux administrations gouvernementales et aux collectivités qui en bénéficient.

Enfin, il est tout aussi important que le secteur participe à la mobilisation des connaissances, terme qui désigne un large éventail d'activités comprenant la production et l'utilisation de la recherche par la diffusion, le transfert et l'échange des données, ainsi que la cocréation d'études par des équipes de recherche et des personnes qui font appel à ces connaissances[4].

Économie

La pandémie a créé ou exacerbé des défis économiques importants pour la population canadienne, notamment la récession, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement, les troubles mondiaux et l'inflation. Depuis 2015, les pressions inflationnistes ont largement contribué à la hausse des coûts de construction. Ces défis économiques se répercutent sur le coût de la nourriture, du logement et d'autres produits de première nécessité.

L'augmentation des coûts du matériel et des fournitures (y compris l'équipement adapté) nécessaires à la prestation des programmes et des services entraîne une hausse des coûts qui est soit absorbée par les fournisseurs (ce qui se traduit par une augmentation des impôts ou une réduction desdits programmes et services), soit répercutée sur l'ensemble de la collectivité. Ces difficultés économiques peuvent avoir des contrecoups sur la capacité des gens à payer les frais de programme, le transport, l'équipement, les chaussures et autres articles, ce qui peut entraîner des taux de participation plus faibles. Par exemple, une récente étude indique que 74 % des adultes estiment que les programmes de sport, d'activité physique et de loisirs sont trop peu abordables, tandis que 15 % seulement estiment qu'ils sont très abordables.

Équité, diversité, inclusion, accès et appartenance (EDIAA)

On a fait référence plus fréquemment aux mots « équité », « diversité », « inclusion », « accès » et « appartenance » ces dernières années. Pour améliorer l'expérience des usagers dans les lieux de loisirs, y compris les parcs et les centres communautaires et confessionnels, il faut tenter de bien accueillir tout le monde et de mettre les gens à l'aise. La plupart des Canadiens (72 %) ont déclaré qu'ils trouvaient les programmes d'activité physique et de sport moyennement ou très accueillants et inclusifs, et 62 % les trouvaient moyennement ou très accessibles (ICRCP, Sondage indicateur de l'activité physique 2019-2021, tabulation personnalisée). Bien que ces résultats soient positifs, il existe des différences dans ces perceptions en fonction de l'âge et du revenu du ménage, ce qui laisse entrevoir des possibilités d'amélioration. Nous pouvons faire progresser les principes d'EDIAA en réfléchissant attentivement aux pratiques d'embauche, aux approches pour le maintien de la participation, au milieu physique et social et à la culture organisationnelle.

Le secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs cherche à résoudre les problèmes liés à l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accès et l'appartenance depuis plus de 40 ans. Des organismes tels que Femmes et sport au Canada[5], l'Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap et Vieillir Activement Canada[6], ainsi que des programmes tels que Affordable Access to Recreation for Ontarians Policy Framework par Parks and Recreation Ontario et le document « Le sport c'est pour la vie pour tous les nouveaux arrivants au Canada : Inclusion des nouveaux arrivants dans le milieu du sport et de l'activité physique », ont donné la priorité à la participation accrue aux sports, à l'activité physique et aux loisirs parmi les groupes en quête d'équité afin de résoudre les problèmes d'équité. Toutefois, la pandémie a montré que nos efforts n'ont pas abouti à une inclusion totale. Il nous faut encore agir pour rendre plus équitables les activités sportives, physiques et récréatives. Nous devons également continuer à comprendre comment l'intersectionnalité (la superposition d'identités sociales, par exemple, la race, le genre, l'âge, les compétences) peut influencer sur la manière dont les personnes vivent la discrimination.

À noter :

- Un rapport du Centre for Sport Policy Studies de l'Université de Toronto intitulé « The Implications of COVID-19 for Community Sport and Sport for Development » souligne que le statut socioéconomique est le principal déterminant à la fois de la santé et de la pratique du sport récréatif et de l'activité physique. Il est donc essentiel que le secteur et ses partenaires collaborent au financement de programmes et aux politiques concernant le statut socioéconomique, qui s'appliquent souvent à d'autres groupes en quête d'équité.
- Le racisme reste un problème important au sein de la société canadienne. Les fournisseurs de services du secteur ont la possibilité de lutter contre le racisme par l'entremise de programmes, de politiques et d'approches de recrutement et de fidélisation de la main-d'œuvre. Ces approches devraient inclure la formation des professionnels des loisirs sur les causes et les effets du racisme dans le secteur et leur rôle dans la prévention de ce phénomène. Le secteur doit respecter l'expérience des personnes ayant vécu du racisme.
- Pendant la pandémie, un grand nombre de gens ont quitté les grandes villes pour s'installer dans des agglomérations plus petites (lien en anglais) et beaucoup ont changé de province. Le secteur devrait recueillir des données sur ces schémas de migration afin de comprendre les défis et les opportunités pour l'offre de loisirs, en particulier en zones rurales.

Infrastructure et aménagement urbain

L'apport considérable des installations de loisirs à une meilleure qualité de vie est un aspect souvent négligé dans l'empressement à construire de nouveaux logements. Le mouvement en faveur de villes où tous les équipements se trouvent à 15 minutes à pied ou à vélo du lieu de résidence est une approche prometteuse qui permettrait d'accroître l'accès aux loisirs. Le vieillissement de l'infrastructure liée aux loisirs et le besoin de nouveaux équipements pour les loisirs et les parcs dans l'ensemble du pays restent une préoccupation majeure, dont il faut tenir compte en particulier lors de la construction de nouveaux logements pour répondre à l'augmentation de la population.

La pandémie et la crise du logement ont incité les gouvernements à repenser l'aménagement urbain afin d'architecturer davantage d'espaces extérieurs et d'intégrer des modes de transport actifs. De nombreux modèles proposent une plus grande densité, des déplacements moindres ou des modes de transport alternatifs favorisant une meilleure utilisation des terres, réduisant les effets néfastes sur la santé, le bruit et la pollution de l'air et renforçant les liens sociaux, notamment par l'activité physique. Face à l'augmentation de la population, les considérations environnementales prennent de l'importance. Le développement urbain doit suivre, ce qui veut dire des investissements importants dans la rénovation des installations et la mise en œuvre d'approches innovantes en matière de transport, y compris les transports en commun et les circuits de transport actif (voir le site « Mesurer l'incidence »).

La discussion sur l'infrastructure doit porter sur les parcs, les sentiers, les espaces verts communautaires et les circuits de promenade et de cyclisme. Dans un rapport de la National Recreation and Parks Association (NRPA) des États-Unis, on souligne le fait suivant : « En raison de la pandémie, les parcs publics sont devenus plus importants pour les gens et plus essentiels à notre santé et à notre bien-être qu'ils ne l'ont jamais été avant que cette maladie pernicieuse ne menace notre santé et nos libertés. Cette pandémie [...] nous a montré à quel point les parcs sont importants pour tout le monde. Loin de constituer seulement des éléments "agréables à avoir", les parcs sont des "incontournables" de l'infrastructure publique. »

Isolement social et solitude

L'isolement social est défini comme un état dans lequel un individu éprouve moins de contacts sociaux, un réseau social plus petit et une participation moindre dans les activités sociales[7]. L'isolement social est une absence objective de relations de soutien informelles, alors que la solitude est l'absence subjective de telles relations[8]. À l'ère du tout numérique, nous nous heurtons à un isolement social généralisé.

Le lien social, quant à lui, est le « sentiment d'appartenance et le lien psychologique subjectif que les gens ressentent en relation avec des individus et des groupes »[9]. Sur la base de ces définitions, une personne peut être socialement isolée mais ne pas ressentir de solitude ou peut se sentir seule bien qu'elle ait des liens sociaux. Les personnes de tous âges et de toutes capacités font de plus en plus souvent état d'un sentiment de solitude et d'isolement. Selon le Rapport annuel 2017 du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, les personnes souffrant d'isolement social ont un risque accru de 50 % de mourir prématurément. L'isolement social peut être deux fois plus mortel que l'obésité et aussi dangereux que le diabète. Il est également lié à un risque accru de démence. L'intégration sociale est associée à un soutien émotionnel et pratique plus important qui aide les personnes à s'épanouir. En effet, selon une étude canadienne réalisée en 2023, 61 % des gens sont d'accord pour dire que le sport, l'activité physique et les loisirs contribuent à réduire le sentiment de solitude et 19 % estiment que cela est vrai dans une certaine mesure.

Tout comme l'infrastructure physique (par exemple, les sentiers, les parcs), l'infrastructure sociale est importante pour la santé collective. L'infrastructure sociale est la « relation entre (1) les bâtiments physiques et les lieux de rassemblement, (2) les activités sociales, les services ou les programmes offerts dans ces lieux, et (3) les réseaux interdépendants à l'intérieur et à travers les lieux physiques et sociaux où les gens se rassemblent; cette infrastructure améliore le bien-être général. »[10] Le secteur soutient déjà l'infrastructure sociale dans les collectivités, de sorte qu'il peut exercer un rôle encore plus grand dans la lutte contre l'épidémie d'isolement social. Soixante-seize pour cent des personnes sentent qu'elles sont accueillies et qu'elles ont leur place dans les activités liées au sport, à l'activité physique et aux loisirs[11].

Nature, sentiers et parcs

La pandémie a entraîné une forte augmentation des activités de plein air, les gens se tournant de plus en plus vers les parcs et les sentiers de proximité. Une étude réalisée pendant la pandémie a montré que 24 % des Canadiens fréquentaient davantage les lieux de plein air hors de leur quartier qu'ils ne le faisaient avant la pandémie. Toutefois, cette recherche nous a également appris que certains groupes étaient moins susceptibles d'accroître leur activité dans ce type de lieu (par exemple, les adultes plus âgés, les personnes vivant dans des ménages à faible revenu et les personnes moins actives étaient moins susceptibles de dire qu'elles utilisaient ces lieux plus fréquemment pendant la pandémie).

Cette évolution est due en grande partie à la fermeture d'installations couvertes et à la suspension des programmes de sports et de loisirs communautaires. Des activités telles que le cyclisme, le kayak, le ski de fond, la randonnée et la promenade – souvent accompagnées d'un nouvel animal de compagnie – ont gagné en popularité. Les sports de plein air, tels que le golf, le tennis et le tennis léger (pickleball), qui permettent une distanciation physique, ont également connu un regain de popularité. Bien que les sports traditionnels en salle aient repris, le public continue de s'adonner à des activités de plein air et non structurées plus fréquemment qu'avant la pandémie.

Cette tendance offre au secteur la possibilité de tirer parti de l'enthousiasme croissant pour les activités de plein air et de l'entretenir. En maintenant et en améliorant les programmes, les services et les espaces qui encouragent l'activité en plein air, le secteur peut attiser cet intérêt. Toutefois, on doit également relever les défis afférents, notamment en ce qui concerne les effets sur l'environnement. Le nombre croissant de personnes qui fréquentent les sentiers et les parcs n'a pas seulement pour résultat de soutenir les efforts de conservation, mais permet également au public de mieux comprendre les conséquences du changement climatique.

Une deuxième opportunité se présente auprès des autres groupes qui pourraient fréquenter les espaces verts. Dans le Rapport 2021 sur les parcs urbains du Canada, les répondants qui s'identifiaient comme personnes autochtones, noires et de couleur ont déclaré qu'ils visitaient les parcs moins souvent que les gens de race blanche au début de la pandémie. Dans l'ensemble, 22 % d'entre eux ont indiqué que le harcèlement ou la discrimination les empêchait d'accéder aux parcs ou d'en profiter, contre seulement 8 % des répondants de race blanche. Il est tout aussi important de comprendre pourquoi certaines populations sont moins susceptibles de fréquenter assidûment des lieux de rencontre en plein air, comme l'indiquent les conclusions de l'étude antérieurement citée.

Une étude nationale du Centre de collaboration nationale en santé environnementale publiée en 2022 sur les espaces verts canadiens pendant la pandémie de COVID-19 a fait les constatations suivantes :

- La hausse de l'achalandage des parcs n'est pas uniforme d'un endroit à l'autre. Les différences régionales en matière d'accès aux parcs et de communications de santé publique pourraient avoir eu une incidence sur la fréquentation des parcs, même dans les lieux où il n'y avait pas de restrictions. En outre, l'accès aux parcs pourrait avoir été limité pour les groupes marginalisés ou racisés en raison de l'absence de parcs dans leur quartier ou d'inquiétudes ayant trait à la sécurité ou à l'application discriminatoire des ordonnances de santé publique.
- Les parcs, et plus généralement les espaces verts, doivent être considérés comme des ressources de santé publique qui renforcent la résilience dans le contexte de la pandémie actuelle et en vue des bouleversements climatiques à venir. Par conséquent, les professionnels de la santé publique environnementale doivent saisir les occasions de participer à la planification et à l'aménagement des parcs pour atteindre les meilleurs résultats de santé.

Objectifs de développement durable (ODD)

En 2016, les Nations Unies ont défini 17 objectifs de développement durable dans le but d'accroître la paix et la prospérité dans le monde. L'activité physique est liée à plusieurs de ces objectifs, mais plus étroitement au troisième (bonne santé et bien-être).

Selon le plan d'action global sur l'activité physique 2018-2030 (en anglais), « l'activité physique a des effets multiplicateurs sur la santé, la société et l'économie, et l'investissement dans des actions politiques visant à accroître l'activité physique peut contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable. Il existe de multiples voies directes et indirectes par lesquelles les politiques visant à promouvoir l'activité physique par la marche, le vélo, le sport, les loisirs actifs et le jeu soutiennent plus d'une douzaine de ces objectifs. »

Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a créé ou exacerbé de nombreux défis pour le secteur. Le rapport RÉCRÉvolution a été l'un des premiers à documenter les répercussions, les résultats et les opportunités pour le secteur résultant de la COVID-19, grâce à une analyse documentaire et à une consultation approfondies.

La pandémie offre trois opportunités particulièrement intéressantes pour le secteur. D'abord, le public est sorti en plein air pour profiter des parcs, des sentiers, des lacs, des cours d'eau, des rues et des trottoirs! Nous serions bien inspirés de tirer parti de cette dynamique et d'élaborer des politiques, des pratiques et des programmes qui permettent aux gens de rester en plein air et actifs. Deuxièmement, il importe de continuer à diffuser de l'information et à prodiguer des encouragements comme nous l'avons fait de façon évidente au plus fort de la pandémie. Il convient de rappeler régulièrement au public les bienfaits sur le plan mental et physique du contact avec la nature, de l'augmentation de l'activité physique et de la pratique d'activités récréatives à l'intérieur et à l'extérieur. La troisième opportunité a été la visibilité accrue des services de loisirs et de services communautaires, qui se sont rapidement adaptés à la crise. Ces services se sont investis de façon cruciale dans la réponse à la crise, en pivotant pour fournir une gamme beaucoup plus large de services communautaires (par exemple, centres de vaccination). La pandémie a mis en évidence le rôle éminent du secteur dans la préparation et la réponse aux crises passées et à venir.

En ce qui concerne les ressources humaines, le secteur doit composer avec d'importantes contraintes. Bien qu'il ne se limite pas aux activités aquatiques, ce défi est particulièrement évident dans le recrutement des maîtres-nageurs et des instructeurs de natation. Les piscines ne pouvaient pas proposer de formation, ce qui a créé une pénurie de professionnels aquatiques, entraînant une série de problèmes, notamment une réduction de la capacité d'exploitation, une diminution du personnel chargé de la mise en œuvre des programmes et un risque accru pour le public, car les groupes vulnérables, notamment les enfants et les nouveaux arrivants au pays, ne pouvaient participer aux programmes de natation pour la survie. La pénurie dans l'ensemble du secteur s'est traduite par un manque de personnel pour toute une série d'activités et de programmes après la reprise des services.

Pénurie de main-d'œuvre

Le secteur des loisirs et des parcs, comme d'autres sphères d'activité, doit composer avec une grave pénurie de main-d'œuvre, particulièrement en première ligne. Pour diverses raisons, il en résulte une réduction de la capacité à offrir des programmes et des services. Il s'agit notamment du fait que les diplômés en loisirs n'occupent pas de postes dans le secteur, de l'incapacité à retenir le personnel qualifié, du manque d'accès à des praticiens et à des instructeurs formés, et du manque d'exploitants d'installations et de sentiers, en particulier dans les collectivités rurales et nordiques.

Comme on l'a déjà mentionné, l'une des pénuries les plus graves concerne les activités aquatiques, qui ont une incidence sur les programmes de natation à des fins d'apprentissage, de loisirs et de remise en forme, ainsi que sur la formation des maîtres-nageurs et des instructeurs, ce qui a des conséquences pour la sécurité des personnes de tous âges au bord de l'eau. L'application de stratégies efficaces en matière de main-d'œuvre constituera une priorité importante pour le secteur au cours des prochaines années. La pénurie de main-d'œuvre et le lien avec le travail hybride ont également des effets négatifs sur le secteur et sa capacité à servir la population canadienne, car certains membres du personnel ne veulent pas d'un emploi qui les oblige à être sur place.

Sans-abrisme

On estime que chaque année, environ 235 000 personnes se retrouvent sans domicile fixe sous une forme ou une autre. On estime qu'à n'importe quel moment, 35 000 personnes sont sans abri (lien en anglais). Le nombre de personnes qui n'ont pas de logement stable, qui sont mal logées ou qui sont sans domicile fixe, est un défi pour les organismes communautaires et toutes les administrations gouvernementales.

Concurremment, les demandes du public d'avoir accès à des parcs propres et sûrs augmentent. Les parcs deviennent également des refuges pour les personnes non logées qui luttent parfois contre la maladie mentale et la toxicomanie. Les services de loisirs et les gestionnaires de parcs tentent de trouver un équilibre entre, d'une part, la nécessité de gérer les campements avec compassion et d'aider les personnes mal logées et, d'autre part, le maintien des parcs en tant que lieux de vie pour toute la population. Les loisirs et les parcs, ainsi que les services communautaires, font partie des principaux acteurs dans le soutien aux populations mal desservies. Il s'agit notamment du rôle essentiel que jouent les installations de loisirs en temps de crise (par exemple, en servant de lieux où les gens peuvent aller se réchauffer ou se rafraîchir).

Santé mentale, physique et sociale

Il est prouvé que la pratique d'un sport, d'une activité physique ou d'un loisir favorise une bonne santé physique, mentale et sociale. Par ailleurs, la sédentarité est à l'origine de 3,9 milliards de dollars de dépenses annuelles en soins de santé[12].

L'activité physique bénéfique pour la santé contribue à réduire le risque de maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète de type II, l'hypertension artérielle, l'ostéoporose et certains cancers. En outre, la participation à ces activités améliore la réponse immunitaire, diminuant ainsi le risque de contracter des maladies transmissibles telles que la COVID-19. Alors que nous nous préparons à un avenir qui comportera d'autres crises, comme une autre pandémie, l'augmentation de l'activité physique peut contribuer à réduire les taux d'infection et à ralentir la propagation de la maladie[13].

Le Canada connaît une crise de santé mentale de plus en plus grave, qui s'accompagne d'une augmentation inquiétante de la toxicomanie, du nombre de sans-abri et de tous les problèmes qui s'ensuivent. Cela s'explique notamment par les restrictions en matière de santé publique pendant la pandémie, qui ont conduit à l'isolement social, aux difficultés économiques et à l'anxiété climatique, entre autres. Pendant la pandémie, les gens ont cherché à se reconforter en pratiquant des activités récréatives et en redécouvrant la nature. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut créer des occasions, des environnements et des circonstances favorables à la pratique d'activités récréatives qui contribuent à améliorer le bien-être mental et physique de la population. La réduction de l'isolement social et de la solitude, qui se sont encore accentués pendant la pandémie, doit être une priorité.

Le secteur apporte une valeur réelle et quantifiable en encourageant la santé mentale et physique, ainsi qu'en créant des liens sociaux. Il doit s'efforcer de promouvoir davantage son apport social appréciable. Dans une enquête récente, la plupart des Canadiens (70 % à 76 %) ont déclaré que le sport, l'activité physique et les loisirs contribuaient à un sentiment d'accueil et d'appartenance, au fait de se sentir comme faisant partie d'un réseau ou d'une communauté, à un sentiment de cohésion sociale ou de fierté collective et à un sentiment de confiance et de fiabilité envers la collectivité. On ne saurait trop insister sur le rôle que le secteur peut jouer, à un coût relativement faible, pour réduire les facteurs de risque et contribuer à des solutions qui améliorent la santé globale et la qualité de vie, tout en réduisant la charge qui pèse sur notre système de soins de santé défaillant, ce qui permet de sauver des vies et d'économiser des milliards de dollars.

Services essentiels (complexité du système/secteur, gestion des urgences)

Au-delà de la prestation de programmes et de services de loisirs, le secteur exerce un certain nombre de rôles importants dans nos collectivités. Le personnel, les bénévoles, les installations et les autres ressources des services de loisirs locaux se sont révélés polyvalents, flexibles, ingénieux et essentiels.

Souvent intégrés à des services communautaires ayant des mandats variés et distincts, les services des loisirs et des parcs sont d'une nécessité absolue pour la collectivité. Les installations sont régulièrement utilisées comme centres de distribution de nourriture, cliniques de vaccination et abris d'urgence pour les habitants qui se retrouvent sans domicile en raison de diverses circonstances, notamment la pauvreté, la maladie mentale ou leur évacuation à la suite d'incendies de forêt ou d'autres catastrophes naturelles. Les professionnels des loisirs sont souvent redéployés pour gérer d'autres tâches et services, souvent sans formation pertinente. La nécessité pour les professionnels des loisirs et des parcs de répondre à divers besoins collectifs contribue souvent au stress du personnel et à son incapacité à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Il faut souligner que certains services de loisirs évoluent et se transforment en services communautaires. Pour répondre aux nouveaux besoins communautaires, on doit tenir compte de l'apport essentiel du secteur à la préparation et à la réponse aux crises, ainsi qu'à la prestation de services.

Sport sans risque

Ces dernières années, l'expression « sport sans risque » en est venue à désigner un environnement sportif exempt de toute forme de maltraitance, ce qui implique des actes qui causent des dommages physiques ou émotionnels aux participants, tels que les brimades et la violence sexuelle par des membres de l'équipe, les insultes raciales sur le terrain de jeu, la violence verbale des entraîneurs et des spectateurs à l'égard des arbitres, l'isolement et l'humiliation que les entraîneurs font subir aux athlètes en guise de punition pour leurs mauvaises performances. La « sécurité dans le sport » est un terme plus large qui englobe depuis des années des pratiques (telles que les directives sur les commotions cérébrales) visant à minimiser les blessures.

Le défi d'assurer la sécurité du sport n'est pas nouveau, mais il a atteint un point critique en raison de l'augmentation des signalements de mauvais traitements dans le milieu sportif canadien. Par exemple, 75 % des athlètes de l'équipe nationale canadienne, en activité ou à la retraite, ont déclaré avoir subi au moins un comportement préjudiciable dans le contexte sportif[14]. En outre, sur 1 000 athlètes âgés de 14 à 17 ans, 79 % ont fait état d'au moins une expérience de violence psychologique, 40 % de violence physique, 28 % de violence sexuelle et 6 % de négligence[9].

Bien que les projecteurs soient principalement braqués sur la réponse de la communauté sportive, en particulier les organismes nationaux de sport financés par le gouvernement fédéral, le secteur doit également reconnaître et définir son rôle. Il doit prendre des mesures préventives pour que les sports de proximité soient sans risque, accueillants et exempts de harcèlement, de sévices et de discrimination. Cette responsabilité implique non seulement de répondre aux préoccupations traditionnelles en matière de sécurité, mais aussi de mettre en œuvre de nouvelles approches pour attirer et fidéliser les participants qui peuvent être hésitants en raison d'inquiétudes concernant leur sécurité physique et psychologique. En outre, la sécurité va au-delà des politiques et des pratiques et s'étend à la conception et à l'utilisation réfléchies des installations. En adoptant une approche globale de la sécurité, le secteur des loisirs et des parcs peut exercer une influence déterminante en veillant à ce que le sport reste une expérience positive et sans risque pour toute la collectivité. Le secteur récréatif devrait suivre de près l'examen et les recommandations de la Commission sur l'avenir du sport au Canada.

Technologie

La technologie offre des moyens d'innover, d'améliorer la communication, d'accroître l'efficacité et de créer des liens plus solides. Cependant, on doit reconnaître ses limites et relever ses défis inhérents.

Les modèles hybrides, qui combinent la prestation de programmes en personne et en ligne, ont le potentiel d'attirer un public plus large et de répondre à diverses préférences en matière de loisirs. Par exemple, les personnes qui travaillent à domicile peuvent apprécier la commodité de participer à des programmes en ligne pendant de brèves pauses.

La pandémie a mis en évidence la nécessité de l'inclusion numérique, des efforts ayant été déployés pour combler la fracture numérique, en particulier pour les personnes ayant un accès limité à l'internet ou souffrant de pauvreté numérique. Malheureusement, les personnes disposant de peu de moyens financiers se retrouvent souvent dans la marge. Des mesures temporaires ont permis un certain accès aux ressources numériques, mais on les a progressivement supprimées.

À l'inverse, la technologie, en particulier les médias sociaux, peut avoir de graves inconvénients et des conséquences négatives. L'augmentation du temps passé devant un écran peut détourner l'attention des loisirs actifs et du jeu non structuré. L'omniprésence de la technologie, qui se traduit par un contact constant à des contenus de faible valeur, contribue à diminuer l'activité physique et à accroître la sédentarité et nuit à la cohésion sociale. En outre, l'intelligence artificielle apporte son lot de points positifs et négatifs, ce qui nécessite une compréhension éclairée de ses effets. Le secteur doit évaluer et gérer ces deux facettes de la technologie pour façonner l'avenir des loisirs.

Tourisme

Deux termes décrivent la tendance croissante qui associe l'activité physique à l'exploration et à la gestion de l'environnement : le tourisme sportif et l'écotourisme. Ces deux secteurs sont en pleine expansion au Canada. Le tourisme sportif désigne les voyages qui consistent à observer ou à participer à une activité sportive tout en restant à l'écart de l'environnement touristique habituel. Le tourisme sportif est un secteur de l'industrie mondiale du voyage qui connaît une croissance rapide et dont les retombées économiques sont considérables. L'écotourisme est plutôt axé sur la nature et met l'accent sur la réduction ou l'élimination de l'impact environnemental.

Les manifestations de tourisme sportif jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'infrastructure touristique d'une destination et peuvent être bénéfiques pour l'économie. Selon Tourisme sportif Canada, le tourisme lié au sport et aux loisirs a contribué en 2019 à hauteur de 7,4 milliards de dollars à l'économie canadienne (4,1 milliards de dollars provenant des visiteurs canadiens et 3,3 milliards de dollars provenant des visiteurs étrangers). Les manifestations sportives attirent des touristes prêts à dépenser, génèrent une couverture médiatique et promeuvent l'image de la destination à l'échelle nationale et internationale. L'écotourisme vise à protéger les zones naturelles en encourageant leur préservation. Il comprend des activités de randonnée, de camping, d'observation des oiseaux, de safari, de surf ou même de simples promenades dans la nature. Il existe deux types d'écotourisme :

- L'écotourisme doux est généralement plus accessible. Il demande moins d'efforts physiques, ne comporte pas de coupure totale avec la civilisation et est généralement accessible par l'intermédiaire d'une entreprise d'écotourisme ou d'une agence gouvernementale. L'écotourisme doux permet de découvrir la nature sans trop d'efforts. L'écotourisme doux peut être aussi simple que de se promener dans le parc le plus proche et d'observer les oiseaux et les plantes.
- L'écotourisme pur et dur consiste à s'immerger dans la nature, souvent sans les commodités et les services dont nous dépendons généralement dans la société. Cette forme d'écotourisme exige une plus grande autosuffisance et une meilleure condition physique, à l'instar du camping primitif dans des zones sauvages éloignées et non surveillées.

L'écotourisme n'a pas toujours des effets positifs; il peut parfois nuire à l'environnement et interférer avec les coutumes locales ou autochtones.

Transformation du travail : la semaine de quatre jours et le travail à distance et hybride

Le paysage du travail a subi d'importantes transformations, notamment l'adoption de la semaine de quatre jours par certaines organisations, la poursuite des accords de travail à domicile et l'évolution vers des modèles de travail hybrides. Ces changements sur le lieu de travail concernent les employés du secteur et les usagers des programmes et services. Ils ont une influence directe sur la prestation des services de loisirs.

Les gens recherchent de plus en plus des possibilités de loisirs à différents moments de la journée, en bénéficiant d'activités dans des installations, d'efforts de cocréation de lieux dans les collectivités, de solutions techniques tels que des cours de yoga virtuels à domicile, et de loisirs en plein air.

En outre, le retour à un cadre de travail traditionnel, après une période d'adaptation au travail à domicile, a eu des effets notables sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur le bien-être mental communautaire. Pour beaucoup, la réadaptation à un environnement de bureau a représenté un défi, remodelant non seulement leur vie professionnelle, mais aussi leurs activités de loisirs et leur mode de vie. Cette évolution de la culture du travail souligne la nécessité d'offrir des programmes de loisirs souples et diversifiés pour répondre aux besoins et aux emplois du temps changeants du public.

Partie 2 : Objectifs, orientations prioritaires et application du cadre

Les cinq objectifs présentés dans la mise à jour du cadre restent cohérents avec ceux établis dans le cadre de 2015. Toutefois, leurs descriptions ont été révisées afin de refléter les perspectives et les idées actuelles. Les orientations prioritaires pour chaque objectif ont été mises à jour sur la base de ce qui a été entendu lors de la consultation liée à la mise à jour du cadre. Les orientations prioritaires initiales figurent dans le cadre de 2015.

La partie 2 de la mise à jour du cadre contient quatre sections :

Section 2.1 : Application — modes de mise en œuvre du cadre.

Section 2.2 : Infographie — représentation des éléments originaux du cadre avec les objectifs nouvellement définis et les orientations prioritaires mises à jour.

Section 2.3 : Application du cadre — Idées au plan stratégique et du fonctionnement pour les orientations prioritaires du cadre.

Section 2.4 : Principaux documents — politiques, documents et ressources publiés depuis 2015 qui peuvent appuyer la réalisation des objectifs et la mise en œuvre des orientations prioritaires.

2.1 Modes de mise en œuvre du cadre

La section suivante présente quelques méthodes auxquelles le secteur a eu recours pour appliquer le cadre de 2015.

- Pour la **planification** (par exemple, élaboration de stratégies, détermination des domaines d'investissement, outils de prise de décision, promotion des orientations prioritaires pour aiguiller les plans d'évaluation)
- Pour éclairer **l'élaboration de politiques** (par exemple, l'allocation de fonds, l'élaboration de budgets)
- Pour **la formation ou l'orientation** du personnel ou des bénévoles (par exemple, dans le cadre de l'intégration, de conférences, de programmes d'études, du perfectionnement professionnel)
- Comme **source de référence** (par exemple, pour des notes d'information, des présentations à de hauts responsables, des demandes de financement)
- Comme **cadre organisationnel** (par exemple, pour les consultants, pour les programmes de recherche, pour les ordres du jour des réunions du personnel, pour l'évaluation des candidatures)
- Comme **outil de communication** (par exemple, pour promouvoir les programmes et les services, pour éduquer les partenaires internes et externes)

2.2 Objectifs et orientations prioritaires

Les éléments de cette mise à jour restent les mêmes que ceux du document de 2015, à l'exception des actions (mises à jour ici), qui étaient auparavant désignées comme priorités.

Vision

Tout le monde se livre à des expériences de loisir constructives et accessibles qui favorisent le bien-être individuel, le bien-être des environnements naturels et bâtis, et le bien-être communautaire.

Valeurs

- Bien public
 - Intégration et équité (ce qui comprend la diversité, l'inclusion et l'accès)
 - Viabilité
 - Participation pendant toute la vie
-

Principes de fonctionnement

- Travail axé sur les résultats
 - Qualité et pertinence
 - Données objectives
 - Partenariats
 - Innovation
-

Objectifs et orientations prioritaires

Vie active et saine

- Application des Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures
- Activités ludiques non compétitives et non structurées
- Programmes adaptés à l'évolution des modes de travail et d'étude
- Savoir-faire physique
- Transport actif

Inclusion et accès

- Concertation avec les groupes en quête d'équité pour mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à assurer un accès équitable pour tout le monde
 - Sentiment d'appartenance
 - Collaboration avec les groupes autochtones
-

Liens entre les gens et la nature

- Accès aux espaces naturels
 - Inventaire et partage des meilleures pratiques en matière de planification et de maintien d'un réseau complet de parcs
 - Sensibilisation et éducation du public
 - Gestion environnementale responsable
-

Milieus où les gens se sentent soutenus

- Espaces et lieux accessibles, inclusifs et accueillants
 - Revitalisation et renouvellement des infrastructures
 - Cocréation d'espaces publics
 - Éducation aux loisirs
 - Environnements alimentaires sains
 - Liens sociaux
-

Capacité d'agir du secteur du loisir

- Solutions à la pénurie de main-d'œuvre
- Diversité et équité
- Mise au point de stratégies en matière de bénévolat
- Collaboration entre praticiens et universitaires
- Développement des connaissances et formation

2.3 Application du cadre

Cette section présente des approches réalisables pour les spécialistes des loisirs et des parcs afin de soutenir les orientations prioritaires du cadre, en couvrant à la fois les aspects liés au fonctionnement et aux stratégies.

Les idées liées au fonctionnement s'appliquent à l'échelle municipale ou locale, tandis que les stratégies peuvent comprendre des collaborations avec des partenaires internes et externes aux niveaux local, provincial/territorial et fédéral/national, des mesures prises par les décideurs ou des actions visant à façonner le rôle de l'ACPL dans la promotion du secteur.

Les idées liées au fonctionnement proposent de nombreuses possibilités qui peuvent ne pas convenir à toutes les collectivités, mais qui peuvent constituer un point de départ pour atteindre les objectifs et soutenir les orientations prioritaires de la mise à jour du cadre.

Objectif 1 : Vie active et saine

Favoriser un mode de vie actif grâce à l'activité physique récréative. Se concentrer sur la participation accrue des sédentaires, plutôt que sur une activité plus intense pour les gens plus actifs.

1.1 Appliquer les Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures (pour tous les âges) pour amener les membres de la collectivité, quels que soient leur âge et leurs capacités, à accroître leur activité physique, à être moins sédentaires et à adopter de meilleures habitudes de sommeil.

Idées au plan du fonctionnement :

- Afficher toutes les Directives en ligne, sur les tableaux d'affichage des installations de loisirs et dans les guides des programmes de loisirs.
- Indiquer dans les guides des programmes dans quelle mesure chaque programme contribuera à l'exécution des Directives.
- Promouvoir les bienfaits d'une activité physique plus fréquente et de la réduction de la sédentarité auprès de tous les groupes communautaires. Veiller à ce que les moyens et le contenu de la promotion soient adaptés à tous les groupes en quête d'équité.
- Travailler avec des partenaires communautaires dans différents secteurs (par exemple, les soins de santé, l'éducation) pour promouvoir les Directives auprès des personnes vivant avec un handicap et de ceux qui leur offrent des services.
- Consulter les ressources pour soutenir les Directives.

Idées au plan stratégique :

- Coordonner les efforts avec les partenaires communautaires et provinciaux/territoriaux afin d'élaborer un plan global pour traiter et promouvoir les Directives.
- Collaborer avec la Société canadienne de physiologie de l'exercice et le Projet canadien pour la participation des personnes handicapées en ce qui concerne la promotion des Directives et la diffusion des messages relatifs à celles-ci.

1.2 Mettre l'accent sur les activités ludiques non compétitives et non structurées pour les personnes de tous âges et de toutes capacités, à l'intérieur comme en plein air.

Idées au plan du fonctionnement :

- Proposer plus de temps pour des activités sans rendez-vous où les personnes de tous âges peuvent essayer différents équipements et jouer avec des amis et des membres de leur famille.
- Proposer des aires de jeux intérieures et en plein air axées sur la nature, y compris dans les services de garde.
- Proposer des programmes individuels et récréatifs tels que la danse, le patinage en ligne, le cyclisme, la planche à roulettes et la randonnée, en plus des sports d'équipe.
- Augmenter le nombre d'activités de plein air afin d'encourager la participation des personnes de tous âges.

Idées au plan stratégique :

- Rechercher et entretenir des partenariats avec des organismes qui se concentrent sur les jeux non structurés et les jeux risqués.
- Préconiser un plus grand nombre de programmes et de lieux qui favorisent les jeux non structurés, ainsi que de plages de temps et d'installations qui peuvent être consacrées à des jeux non compétitifs.

1.3 Proposer et promouvoir des programmes qui tiennent compte des différentes circonstances de la vie professionnelle, bénévole et scolaire des participants et du personnel (c'est-à-dire travail hybride ou à domicile).

Idées au plan du fonctionnement :

- Évaluer les besoins pour déterminer les schémas de travail des gens de la collectivité
- Lancer ou continuer à proposer des programmes en ligne pour les personnes travaillant à domicile ou celles qui ne peuvent pas se rendre dans un établissement.
- Lancer un programme de marche ou autre à l'heure du dîner pour les personnes travaillant à domicile afin de réduire le temps de sédentarité pendant la journée de travail.

Idée au plan stratégique :

- Élaborer et mettre en œuvre une politique qui permette au personnel de travailler (à temps partiel ou à temps plein) à domicile lorsque l'emploi le permet.

1.4 Créer et promouvoir des opportunités de transport actif pour le public et le personnel.

Idées au plan du fonctionnement :

- Plaider en faveur d'infrastructures sûres (séparées) pour les pistes cyclables.
- Installer des supports à vélos dans des endroits sûrs et visibles dans tous les bâtiments municipaux afin de promouvoir l'usage du vélo.
- Indiquer les temps de marche et de vélo entre les différentes zones géographiques locales.
- Créer un programme communautaire de partage de vélos dans plusieurs lieux ou un programme de prêt de vélos dans les bibliothèques.

Idée au plan stratégique :

- Travailler en partenariat avec les gouvernements et les ONG pour créer de nouvelles opportunités de transport actif (par exemple, financement d'infrastructures, pistes cyclables séparées, trottoirs, transports publics gratuits).

1.5 Intégrer la littératie physique dans les programmes de loisirs actifs pour les personnes de tous âges et de toutes capacités.

Idée au plan du fonctionnement :

- Proposer des programmes axés sur le savoir-faire physique pour tous les âges et toutes les capacités et qui s'adressent à tous les groupes en quête d'équité, y compris les nouveaux arrivants, les diverses cultures et la communauté LGBTQ2+.

Idée au plan stratégique :

- Collaborer avec les ministères de l'Éducation de chaque province et territoire pour veiller à ce que le programme d'éducation physique soit axé sur la littératie physique (sur la base des composantes de la Déclaration de consensus canadien sur la littératie physique).

Objectif 2 : Inclusion et accès

Accroître l'inclusion et l'accès aux loisirs pour les groupes qui se heurtent à des contraintes ou à des obstacles à la participation.

2.1 Élaborer conjointement (avec les groupes en quête d'équité et les partenaires concernés) et mettre en œuvre des approches (y compris des approches en matière de participation), des politiques et des programmes qui assurent que tous les gens de la collectivité — en tenant compte de la race, de la culture, de l'identité de genre, des filles et des femmes, de l'orientation sexuelle, des revenus, de la situation rurale ou urbaine, des capacités, etc. — bénéficient d'un accès équitable et permanent aux parcs et aux loisirs, y compris l'accès à des aires de restauration inclusives.

Idées au plan du fonctionnement :

- Maintenir et améliorer les programmes virtuels mis au point pendant la pandémie, ce qui pourrait faciliter la participation de certaines personnes.
- Élaborer des politiques, des pratiques et des espaces adaptés aux personnes âgées pour répondre à la diversité de la population adulte et âgée en fonction des capacités plutôt que de l'âge.
- Entretenir des conversations sérieuses avec les groupes autochtones pour comprendre leur expérience des loisirs en fonction de leur culture et de leurs valeurs traditionnelles.
- Travailler avec les groupes autochtones pour trouver des moyens pratiques de respecter et de mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada dans chacun des cinq objectifs de la mise à jour du cadre.

- Se référer au plan d'action pour une participation de qualité au sport des enfants, des jeunes et des adultes en situation de handicap (en anglais) pour favoriser une expérience de participation aux loisirs de qualité pour les personnes en situation de handicap.
- Élaborer des politiques d'attribution des installations qui assurent aux filles et aux femmes un accès équitable aux meilleures installations et aux périodes propices à la participation.
- Tenir compte des préférences des touristes et visiteurs ainsi que des résidents permanents et saisonniers.

Ressources :

- Creating Inclusive Playgrounds: A Playbook of Considerations and Strategies
Re-Creation Collective

Idées au plan stratégique :

- Travailler avec des partenaires compétents qui soutiennent les groupes défavorisés pour offrir une formation au secteur des loisirs et des parcs afin de s'assurer que les membres de toutes les communautés sont engagés et accueillis dans les programmes et les services de loisirs et de parcs.
- Travailler avec les groupes autochtones afin d'élaborer une approche stratégique pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.
- Dans le cadre de la planification annuelle ou à plus long terme des services de loisirs, envisager de fixer un objectif lié au renforcement du sentiment d'appartenance des participants.

2.2 Se renseigner sur les actions qui créent un sentiment d'appartenance général et les mettre en œuvre dans les espaces et lieux intérieurs et extérieurs. Tenir compte de la portée de l'intersectionnalité. Détecter, évaluer et éliminer le racisme systémique.

Idées au plan du fonctionnement :

- Examiner dans quelle mesure les installations sont accueillantes pour tous et planifier les changements à apporter au milieu physique et social pour que chacun se sente à sa place.
- Publier sur le web une visite vidéo de l'établissement afin que les gens sachent à quoi s'attendre et où aller. Ne pas oublier de préciser ce qu'il faut apporter ou la tenue vestimentaire.
- Veiller à ce que les installations intérieures et extérieures soient bien éclairées, y compris les espaces actifs, les vestiaires, les stationnements et les couloirs.

- Mettre en place une signalisation claire à différents endroits de l'établissement, afin que les personnes qui y entrent et en sortent sachent toujours où elles se trouvent et où elles veulent aller. Voir à ce que les panneaux soient rédigés dans des langues couramment parlées ou comprises.
- Accueillir chaleureusement tous les usagers et apprendre leur nom et un fait à leur sujet en vue de futurs échanges.
- Proposer des programmes intergénérationnels et familiaux.
- Proposer des activités intéressantes pour les nouveaux arrivants.
- Offrir une formation à ceux qui souhaitent se porter volontaires pour enseigner à d'autres.
- Offrir des services de garde d'enfants abordables et adaptés aux différences culturelles.
- Veiller à ce que tous les aspects de l'accessibilité soient mentionnés sur le site web de l'établissement afin que les personnes en situation de handicap sachent, avant d'arriver, qu'elles sont attendues et qu'elles peuvent accéder à l'établissement.

Idées au plan stratégique :

- Faire mieux connaître l'incidence de l'intersectionnalité dans la lutte contre les inégalités dans le domaine des loisirs et des parcs par l'entremise d'actions de sensibilisation et d'éducation.
- Recenser et diffuser les ressources liées au racisme systémique. La charte contre le racisme dans les loisirs de la Nouvelle-Écosse (en anglais) en est un excellent exemple.
- Dans le cadre de la planification annuelle ou à plus long terme des services de loisirs, envisager de fixer un objectif lié au renforcement du sentiment d'appartenance des participants.

2.3 Collaborer proactivement avec les groupes autochtones pour élaborer des politiques, des approches stratégiques et des activités qui tiennent compte du contexte de participation de ces groupes et de leurs préférences.

Idées au plan du fonctionnement :

- Reconnaître que nous avons besoin les uns des autres et que nous devons nous engager dans une démarche d'apprentissage.
- Mettre en place un conseil consultatif composé de partenaires bénévoles et compétents pour répondre aux besoins en matière de loisirs.
- En partenariat avec les groupes autochtones, recourir à l'approche à double perspective, qui consiste à envisager les choses dans une première perspective tenant compte des modes de connaissance autochtones, et dans une deuxième perspective, en tenant compte des points forts des modes de connaissance occidentaux, et à développer concurremment ces deux perspectives[15].
- Consulter les peuples autochtones lors de l'acquisition, de l'aménagement ou de la dénomination des parcs.

Idées au plan stratégique :

- Établir des relations avec des partenaires autochtones qui veilleront à ce que le travail à tous les niveaux soit effectué dans une optique autochtone.
 - Envisager la conservation et la gestion des terres par les Autochtones.
-

Objectif 3 : Liens entre les gens et la nature

3.1 Prévoir des espaces naturels, des zones humides et des lieux accessibles dans les régions, les collectivités et les quartiers nouveaux et existants en conservant et en ajoutant des zones naturelles, des forêts, des parcs, des sentiers et des eaux récréatives (rivières, lacs, canaux et plages).

Idées au plan du fonctionnement :

- Promouvoir les espaces naturels auprès de la population locale. Il peut en aller différemment pour les peuples autochtones vivant dans une réserve, dans un espace naturel qui n'est pas considéré comme un espace de loisirs.
- Veiller à ce que les espaces naturels soient dotés d'une signalisation accessible.
- Trouver et mettre en œuvre des moyens pour que tous les membres de la communauté se sentent bien accueillis dans ces espaces.

Ressources :

- [Nature Canada](#)
- [Des parcs pour tous](#)
- [Ami-es des parcs](#)
- [Politique sur les parcs urbains nationaux](#)
- [Outdoor PLAYbook](#)
- [Sortons jouer dans la nature](#)

Idées au plan stratégique :

- Collaborer avec d'autres services (par exemple, planification, travaux publics, patrimoine) afin d'améliorer et d'entretenir les parcs.
- Travailler avec les promoteurs pour créer des toits verts et d'autres éléments verts afin d'améliorer la qualité de l'air, de réduire les [îlots de chaleur](#), et d'atténuer la pollution sonore.

- Étudier l'interdépendance des parcs dans les collectivités, depuis les parcs de poche jusqu'aux zones urbaines plus vastes, en collaboration avec les diverses administrations pour planifier efficacement l'utilisation des terres.
- Prévoir des zones ombragées dans les lieux de loisirs en plein air et l'accès à des toilettes.
- Collaborer avec d'autres secteurs municipaux et avec les autorités, associations et fondations qui œuvrent pour la protection de la nature. Pour ce faire, il faut disposer d'une terminologie applicable dans un contexte intersectoriel.

3.2 Rassembler et échanger les meilleures pratiques en matière de planification, de création, d'entretien et de surveillance d'un réseau complet de parcs et de zones protégées qui permettent aux personnes de tous âges et de toutes capacités d'accéder à la nature tout au long de l'année (le cas échéant).

Idée au plan du fonctionnement :

- Élaborer un guide des activités dans les parcs d'hiver pour aider les gens à pratiquer des activités de plein air en toute sécurité en hiver.

Idées au plan stratégique :

- Mettre en place un groupe de collaboration ou un comité consultatif (municipalités, ONG, citoyens) qui se réunit régulièrement pour propager les meilleures pratiques.
- Maximiser l'accessibilité des espaces grâce à un plan de maintenance tout au long de l'année. Travailler avec d'autres services municipaux pour s'assurer que cela comprenne le déneigement des installations, des lieux de transport public et des parcs de stationnement.
- Élaborer des normes d'accessibilité pour les espaces en plein air qui éliminent les obstacles à la participation (par exemple, des boucles de sentiers avec des surfaces dures et planes, des parcs et jardins sensoriels).
- Lors de l'élaboration d'un plan, envisager de procéder à une évaluation initiale des besoins et d'intégrer des éléments de gestion des risques tout au long du processus.

3.3 Faire mieux comprendre au public l'importance de la nature et du plein air pour la santé et le bien-être, en adoptant une approche respectueuse des parcs, des sentiers et des autres milieux naturels.

Idées au plan du fonctionnement :

- Élaborer des messages de sensibilisation du public, des projets éducatifs et des programmes sur la nature, le plein air et la gestion responsable.
- Mettre en place une signalisation et de l'information dans les zones naturelles et les endroits très fréquentés, avec des arbres et d'autres éléments naturels, afin d'éduquer le public. Rédiger des panneaux en différentes langues.
- Élaborer des programmes peu ou pas coûteux dans le but précis de mettre les gens en contact avec la nature (par exemple, visites de cimetières, promenades dans la nature ou dans les parcs, journées de nettoyage, jardins et fermes communautaires).
- Proposer des occasions d'interaction autonome avec la nature.
- Former des bénévoles à l'interprétation de la nature dans les parcs et sur les sentiers. Diffuser l'information dans différentes langues.

Idée au plan stratégique :

- Travailler avec le personnel municipal chargé de la communication (le cas échéant) pour élaborer des messages clés dans le cadre d'une campagne de communication publique globale.

3.4 Élaborer des politiques et des pratiques fonctionnelles qui témoignent d'un leadership en matière de gérance de l'environnement, en collaboration avec d'autres acteurs communautaires (par exemple, autorités de conservation, associations, fondations) possédant des connaissances en matière de changement climatique. Minimiser les conséquences négatives sur l'environnement naturel et atténuer les effets du changement climatique.

Idées au plan du fonctionnement :

- S'inspirer des points de vue autochtones par rapport à la terre[16].
- Utiliser des méthodes telles que la lutte intégrée contre les parasites pour aider à contrôler la prolifération des insectes porteurs de maladies et des plantes nuisibles.
- Créer des parcs à pollinisateurs, des jardins urbains et des haies (une bande d'arbres ou d'arbustes densément plantés).
- Organiser régulièrement des journées de nettoyage sur les plages locales, dans les parcs ou dans les cours d'école.
- Encourager la population locale et les visiteurs des installations à utiliser les transports actifs ou publics. Veiller à ce que des supports pour vélos soient disponibles dans les installations, les parcs et les sentiers.

- Autant que possible, réutiliser et recycler les matériaux dans les installations.
- Mettre en œuvre des pratiques, politiques et directives pour aider les citoyens à minimiser les effets négatifs sur l'environnement naturel (par exemple, politique en matière de transport des déchets, utilisation de postes de remplissage de bouteilles d'eau).

Idées au plan stratégique :

- Préconiser et intégrer des auvents urbains pour réduire les effets des îlots de chaleur.
- Minimiser l'effet négatif sur l'environnement des installations de loisirs et autres bâtiments communautaires (par exemple, certification Leadership in Energy and Environmental Design [LEED], surfaces perméables, normes de développement à faible impact).

Objectif 4 : Milieux où les gens se sentent soutenus

Veiller à la mise en place de milieux physiques et sociaux qui encouragent la participation aux activités de loisirs et contribuent au dynamisme et à la solidarité communautaires.

Les milieux favorables comprennent les éléments suivants :

- une infrastructure sociale qui met les gens en contact les uns avec les autres afin de créer des liens sociaux plus forts (par exemple, les loisirs sociaux qui comprennent des activités artistiques et artisanales);
- les milieux physiques au sein du secteur des loisirs comprenant des réseaux de sentiers communicants, ainsi que les milieux naturels et bâtis;
- l'environnement alimentaire dans les lieux de loisirs.

4.1 Prévoir des installations de loisirs, des parcs et des lieux en plein air accessibles, inclusifs et accueillants dans tous les quartiers, toutes les collectivités et toutes les régions.

Idées au plan du fonctionnement :

- Consulter la population locale pour apprendre comment rendre les espaces et les lieux accessibles et inclusifs.
- Intégrer la sécurité dans les installations, y compris dans les endroits sans drogue ni fumée.
- Créer des « oasis de tranquillité » et des « espaces éthiques » dans les lieux de loisirs et les parcs.

Idées au plan stratégique :

- S'associer à d'autres organismes qui contribuent au renforcement des liens communautaires (par exemple, communautés amies des aînés, villes et collectivités en bonne santé, centres alimentaires communautaires, programmes de sécurité et de bien-être communautaires).
- Se servir plus souvent des espaces existants, tels que les écoles, les lieux de culte, les terrains vagues et les allées, à des fins récréatives.

4.2 Observer et promouvoir la revitalisation, la restauration et le renouvellement de l'infrastructure physique et sociale des loisirs et des parcs.

Idée au plan du fonctionnement :

- Créer des endroits dans les quartiers et dans les espaces plus vastes où les gens peuvent entrer en contact les uns avec les autres afin de renforcer la cohésion sociale. Ajouter des bancs, des tables et des chaises, des bancs de pique-nique, de grands jeux (par exemple, équipement de jeu de poches) dans les espaces publics.

Ressources :

- [Healthy Built Environment Linkages Toolkit](#)

Idées au plan stratégique :

- Se renseigner sur la [règle 3-30-300](#) et envisager de l'adopter pour promouvoir la santé et le bien-être : 3 arbres à vue de chaque maison, 30 % de couvert végétal dans chaque quartier, 300 mètres du parc public ou de l'espace vert le plus proche.
- Préconiser le financement des infrastructures qui soutienne à la fois les espaces intérieurs et extérieurs

Ressources :

- [Best Practice in Delivering the 30 x 30 Target. Protected Areas and Other Effective Area-Based Conservation Measures](#)

4.3 Soutenir les stratégies de cocréation de lieux publics qui encouragent les habitants à participer activement à la dynamisation de leur collectivité par la pratique accrue de l'activité physique et le renforcement des liens sociaux.

Idées au plan du fonctionnement :

- Se rapprocher des professionnels de la santé pour s'assurer que l'on reconnaisse l'apport essentiel des loisirs et des parcs aux efforts de prescription sociale.
- Soutenir les artistes locaux pour qu'ils créent des fresques murales dans les ruelles, sur les façades des bâtiments et partout où un embellissement s'impose.
- Créer des aires de jeux pour adultes avec des balançoires, des équipements de jeu, des jeux de pelouse, de la nourriture et des divertissements.

Ressources :

- Communauté canadienne du placemaking
- Tactical Urbanism

Idées au plan stratégique :

- Travailler avec les gestionnaires municipaux et les services sociaux pour définir et élargir le rôle des parcs et des loisirs en tant que solution pour venir en aide aux personnes sans domicile. Élaborer une politique décrivant le rôle des parcs et des loisirs dans le traitement des campements dans les parcs, les espaces publics et les installations.
- Trouver des moyens de décentraliser les installations, par exemple en utilisant de la glace naturelle plutôt que de la glace artificielle ou en se servant des espaces traditionnellement réservés au sport pour d'autres activités telles que le cerf-volant.
- Faire comprendre aux gens qu'ils n'ont pas besoin de faire appel à des autorités externes pour entreprendre des changements dans leur collectivité ou leur quartier.

4.4 Élaborer et mettre en œuvre des stratégies éducatives visant à mieux faire connaître l'apport des loisirs et des parcs au plaisir et à la qualité de vie, y compris à la santé physique et mentale.

Idées au plan du fonctionnement :

- Travailler avec les gestionnaires municipaux et les services sociaux pour définir et élargir le rôle des loisirs et des parcs en tant que solution pour venir en aide aux personnes sans domicile. Élaborer une politique décrivant le rôle des loisirs et des parcs dans le traitement des campements dans les parcs, les espaces publics et les installations.

- Trouver des moyens de décentraliser les installations, par exemple en utilisant de la glace naturelle plutôt que de la glace réfrigérée ou en se servant des espaces traditionnellement réservés au sport pour d'autres activités telles que le cerf-volant.
- Faire comprendre aux gens qu'ils n'ont pas besoin de faire appel à des autorités externes pour entreprendre des changements dans leur collectivité ou leur quartier.

Idées au plan stratégique :

- Défendre le rôle des loisirs et des parcs dans la prestation de services essentiels tels que la préparation aux situations d'urgence, les services d'urgence et de secours, le soutien aux collectivités (par exemple, les cliniques de vaccination, les banques alimentaires).
- Influencer la politique publique en travaillant avec des instances gouvernementales pour examiner comment leurs décisions politiques peuvent affecter la santé collective et l'apport des loisirs et des parcs à la santé.

Voir Health in All Policies.

4.5 Créer des environnements alimentaires dans les lieux de loisirs qui favorisent la santé et réduisent le risque de maladies chroniques.

L'environnement alimentaire comprend les boissons et les aliments offerts, la commercialisation des aliments et des boissons, et les endroits où l'on peut manger.

Idées au plan du fonctionnement :

- Proposer des aliments sains dans les lieux de loisirs et les parcs, conformément aux politiques en place.
- Promouvoir des choix alimentaires sains dans les lieux de loisirs et les parcs, en justifiant cette approche.

Idées au plan stratégique :

- Élaborer des politiques qui exigent et proposent une gamme plus diversifiée de boissons et d'aliments sains dans les installations récréatives et les parcs.
- Créer des ressources d'appui qui présentent les boissons et les aliments sains qui devraient être proposés la plupart du temps dans les installations de loisirs et les parcs.
- Veiller à ce que le coût des boissons et aliments sains soit équivalent ou inférieur à celui des aliments et boissons dont la valeur nutritive est moindre.
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques d'alimentation saine pour les réunions et les activités.

4.6 Aborder de manière ciblée le rôle que jouent les loisirs dans la lutte contre l'isolement social et la création de liens sociaux.

Idées au plan du fonctionnement :

- Travailler avec les organismes communautaires, les médias locaux et les professionnels de la santé pour atteindre l'ensemble du public et encourager sa participation.
- Travailler avec les professionnels de la santé pour établir des pratiques de prescription sociale.
- Proposer des programmes comprenant des moments de convivialité, tels que des activités en partenariat, un café en marge des activités et des clubs de marche.
- Travailler au sein des quartiers pour mener ou soutenir des projets de cocréation d'espaces publics.

Idée au plan stratégique :

- Établir des relations avec des organismes œuvrant dans le domaine de la cohésion sociale (par exemple, Genwell, Institut canadien de prescription sociale).

Objectif 5 : Capacité d'agir du secteur du loisir

Assurer la croissance constante et la viabilité du domaine des loisirs.

5.1 Élaborer conjointement des stratégies visant à combler la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des loisirs et des parcs, ce qui pourrait comprendre la sensibilisation aux carrières, la préparation professionnelle et la mise au point d'approches pour attirer et former de nouveaux responsables des loisirs et des parcs.

Idées au plan du fonctionnement :

- Donner une formation aux jeunes qui participent à des programmes (par exemple, un certificat de sauveteur) ou qui occupent des postes à temps partiel tels que les conseillers de camp et le personnel d'entretien des terrains.
- Offrir une formation au bénévolat et un mentorat aux jeunes.
- Travailler avec les écoles secondaires et les établissements d'enseignement supérieur pour promouvoir les carrières dans les loisirs, notamment en offrant des stages.
- Participer à des salons de l'enseignement postsecondaire afin d'apporter des connaissances pratiques sur le secteur.
- Participer aux salons de l'emploi dans la région.

Idées au plan stratégique :

- Travailler avec les décideurs municipaux sur la question de la juste rémunération du personnel affecté aux services de loisirs et de parcs.
- Travailler avec les décideurs municipaux sur la question du travail hybride et de la semaine de travail de quatre jours.
- Mettre au point une campagne pour atteindre les personnes à la retraite ou celles qui ont quitté le marché du travail afin qu'elles envisagent de travailler dans le domaine des loisirs et des parcs à temps partiel ou à temps plein.
- Agir au sein du secteur pour s'assurer que le personnel à temps partiel est conscient que les loisirs et les parcs sont une carrière à plein temps et présenter les études et les autres voies permettant de faire carrière dans le secteur.

5.2 Mettre en œuvre des politiques visant à assurer la diversité au sein de la main-d'œuvre, y compris parmi les bénévoles et le personnel, dans tous les postes. Les administrations provinciales et territoriales et le gouvernement fédéral pourront contribuer à l'élaboration de ces politiques.

Idées au plan du fonctionnement :

- Accroître la participation des groupes défavorisés dans les programmes et services de loisirs et de parcs, mieux faire connaître les possibilités de carrière dans ce secteur.
- Recruter et soutenir des professionnels et des bénévoles issus de groupes se heurtant à des obstacles à la participation.

Idées au plan stratégique :

- Élaborer une politique pour orienter les actions visant à parvenir à la diversité de la main-d'œuvre.
- Au niveau municipal, travailler avec les agences d'établissement et les services sociaux pour mettre en œuvre des stratégies de recrutement.

5.3 Élaborer des approches de gestion des bénévoles et des étudiants comprenant des éléments de recrutement, de gestion et de reconnaissance.

Idées au plan du fonctionnement :

- Reconnaître la contribution des bénévoles et élaborer des politiques qui facilitent le bénévolat.
- Créer des outils décrivant les possibilités de formation postsecondaire et de carrière permanente dans le domaine des loisirs et des parcs.

Idée au plan stratégique :

- Travailler avec les grandes et les petites entreprises pour les sensibiliser au fait que le secteur des loisirs et des parcs mérite d'être soutenu dans le cadre des programmes de bénévolat d'entreprise

5.4 Collaborer avec les programmes coopératifs des écoles secondaires et les établissements d'enseignement supérieur (collèges et universités) pour soutenir le secteur des loisirs, y compris les activités récréatives.

Idée au plan du fonctionnement :

- Définir les domaines de recherche et les évaluations nécessaires, puis travailler avec les établissements d'enseignement supérieur pour mener ces études.

Idées au plan stratégique :

- Influencer la création de nouveaux supports de cours et utiliser les supports existants.
- Faire participer les étudiants à des stages dans le secteur des loisirs et des parcs.
- Définir des possibilités de collaboration entre étudiants provenant de diverses universités, ainsi qu'avec d'autres organismes communautaires (par exemple, santé publique) et les services des loisirs et des parcs.
- Établir des partenariats avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des gouvernements pour recenser les possibilités de financement existantes ou en créer de nouvelles (par exemple, bourses d'études et subventions) qui pourraient être offertes dans l'optique du Cadre stratégique pour le loisir au Canada.

5.5 Élaborer, améliorer et mettre en œuvre des programmes de formation et de perfectionnement des compétences, accessibles et de haute qualité, pour les organismes et les individus (personnes à l'aube de leur carrière, professionnels et bénévoles) œuvrant dans le domaine des loisirs.

Idées au plan du fonctionnement :

- Offrir aux collectivités rurales et isolées des formations et des apprentissages abordables, qui peuvent être suivis à temps partiel.
- Inciter les bénévoles et le personnel à participer aux programmes de formation.

Idées au plan stratégique :

- Créer et mettre à jour les programmes de perfectionnement professionnel pour le personnel des loisirs et des parcs et songer à les arrimer avec les régimes de rémunération ou de reconnaissance du personnel.
-

2.4 Principaux documents

Plusieurs politiques, documents et ressources de grande importance ont été publiés depuis le lancement du cadre en 2015. Ces ressources peuvent appuyer la mise en œuvre des priorités du cadre de 2015 et des nouvelles orientations prioritaires décrites dans la présente mise à jour. Cette liste n'est pas exhaustive et nous reconnaissons que de nombreuses autres ressources provenant de sources municipales, régionales, provinciales, territoriales et nationales sont venues s'ajouter. Les documents nationaux et internationaux énumérés ici correspondent au secteur et l'influencent, et ont servi de base à la mise à jour du cadre.

2015

- Déclaration de consensus canadien sur la littératie physique
- Bulletin 2015 de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de Participation — The Biggest Risk is Keeping Kids Indoors
- Énoncé de position sur le jeu actif en plein air (en anglais) et avènement de Outdoor Play Canada
- Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation

2016

- Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes
- Bulletin 2016 de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de Participation — Are Canadian Kids too Tired to Move?
- Les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 pour le développement durable (1er janvier 2016, adoptés par les dirigeants mondiaux lors du sommet des Nations Unies de septembre 2015)

2017

- [Lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport](#)
- [Des parcs pour tous](#)
- [Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2017 — Concevoir un mode de vie sain](#)

2018

- [Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs](#)
- [Global action plan on physical activity 2018–2030: more active people for a healthier world](#)
- Annonce fédérale concernant les femmes et le sport ([le budget fédéral 2018 prévoit 30 millions de dollars pour les femmes et le sport](#)) et l'objectif d'équité des genres d'ici 2035. Plusieurs projets, organismes et ressources ont vu le jour depuis cette annonce, notamment la [trousse de l'équité entre les genres](#) de l'ACPL, l'établissement du groupe de travail du gouvernement du Canada sur l'équité des genres, et l'appel à l'équité des genres dans le sport d'ici 2035.
- Bulletin 2018 de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de Participation — [Canadian kids need to move more to boost their brain health.](#)

2019

- [Loi canadienne sur l'accessibilité pour un Canada sans obstacle d'ici 2040](#)
- [Pour les Autochtones, le sport c'est pour la vie. Parcours de développement à long terme du participant autochtone.](#)
- [Développement à long terme par le sport et l'activité physique 3.0 \(Le sport, c'est pour la vie\)](#)
- Bulletin 2019 de l'activité physique chez les adultes de ParticipACTION — [Better with Age. Move more today for a healthier tomorrow](#)
- [Déclaration de Red Deer pour la prévention du harcèlement, de l'abus et de la discrimination dans le sport](#)

2020

- [The Blueprint for Building Quality Participation in Sport for Children, Youth, and Adults with a Disability \(CDPP\)](#)
- [Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les adultes \(18 à 64 ans et plus de 65 ans\)](#)
- [Déclaration sur l'action climatique \(ACPL\) \(en anglais\)](#)
- [Eight Investments that Work for Physical Activity \(ISPAH\)](#)

2021

- [Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2021. Une vision pour transformer le système de santé publique du Canada.](#)
- [Fit to be Canadian? The Recreation Industrial Complex in Canada](#)
- [Stratégie nationale de transport actif du Canada](#)
- [Bulletin 2021 de l'activité physique chez les adultes de ParticipACTION – Mieux rebondir dans une nouvelle réalité](#)
- [RÉCRÉvolution \(renouveau, adaptation, mobilisation et investissements\) \(ACPL\)](#)
- [Mesurer ce qui importe : Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada \(Finances Canada\)](#)
- [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#)

2022

- [Canadian Physical Activity Report Card for Children and Adolescents with Disabilities](#)
- [Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2022. Mobiliser la santé publique contre les changements climatiques au Canada.](#)
- [Charte de Genève pour le bien-être](#)
- [Bulletin 2022 de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de Participation – Perdus et retrouvés. Défis et possibilités liés à l'activité en temps de pandémie](#)
- [Le sport c'est pour la vie pour tous les nouveaux arrivants au Canada](#)
- [Code universel de conduite pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport](#)

2023

- [Rapport national Signes vitaux : Reconnecter avec les communautés. Appartenance, engagement et bien-être](#)
- [Dynamiser son quartier](#)
- [Base de données sur l'infrastructure canadienne des parcs, des loisirs et du sport au Canada\[17\]](#)
- [Politiques sportives canadiennes \(démarche de renouvellement, études\), Rapport sur ce que nous avons entendu. Il convient de noter que la Politique canadienne du sport est actuellement en phase de renouvellement et que sa publication est prévue pour 2024.](#)
- [Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2023 : Créer les conditions favorables à la résilience des communautés](#)
- [Le prix de l'inactivité – Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada](#)
- [National programmes for age-friendly cities and communities: a guide](#)

Publication prévue en 2024

- Stratégie nationale pour le sport autochtone

Les associations provinciales et territoriales de loisirs disposent également de plusieurs ressources et documents qui présentent des idées, des conseils et des connaissances qui vont de pair avec le cadre de 2015 et sa mise à jour de 2024 et en appuient la mise en œuvre.

Partie 3 : Les bienfaits des loisirs

En 2023, l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) et l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) ont publié « Mesurer l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada », un rapport qui porte un nouveau regard sur les bienfaits des loisirs présentés dans le cadre de 2015. L'infographie suivante en résume les grandes lignes.

On peut se renseigner sur cette importante démarche de recherche à l'adresse suivante : <https://measuring-impact.ca/fr/>.

LE PRIX DE L'INACTIVITÉ

Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs

Les principaux acteurs dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs (SAPL) prétendent depuis longtemps qu'être actif est essentiel pour la santé et le bien-être de la population, et ils ajoutent que l'activité offre également d'importantes répercussions sociales, environnementales et économiques. Bon nombre de celles-ci sont quantifiables et peuvent mettre en évidence les répercussions sur nos collectivités et notre pays. Une nouvelle étude avant-gardiste menée par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) et l'Association canadienne des parcs et des loisirs (ACPL) utilise des sources

Les répercussions totales générées par le sport, l'activité physique et les loisirs sur notre société sont significatives et vastes.

de données sûres pour mesurer les répercussions économiques, sociales, sanitaires et environnementales du sport, de l'activité physique et des loisirs.

Les chiffres prouvent que l'investissement dans le sport, l'activité physique et les loisirs peut rapporter des dividendes substantiels et contribuer à lutter contre certains des problèmes plus complexes d'aujourd'hui.

DÉCOUPAGE DES VALEURS

Étant donné que ces chiffres évaluent des constructions ou des concepts différents, ces montants ne peuvent pas être additionnés.

Incidence économique (2022) 37,2 milliards \$



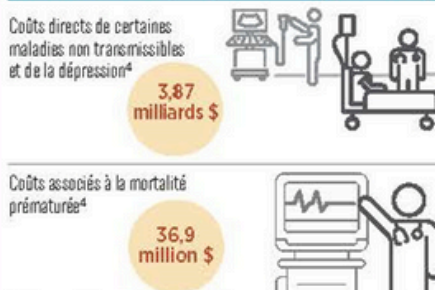
L'incidence économique correspond à la contribution annuelle à l'économie canadienne du SAPL et des ventes au détail.

Incidence sociale (2020) 13,6 milliards \$



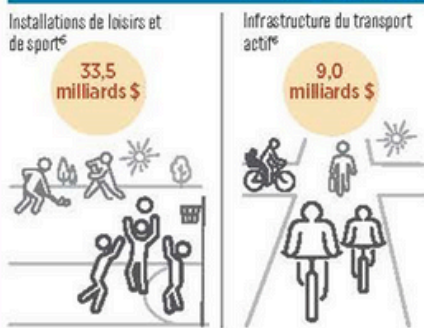
L'incidence sociale correspond à la valeur du bénévolat dans les activités fondées sur le programme de SAPL.

Incidence sanitaire (2022) 3,9 milliards \$



L'incidence sanitaire correspond à la contribution annuelle aux coûts de soins de santé pour certains problèmes de santé liés à l'inactivité physique.

Incidence environnementale (2020) 42,5 milliards \$



L'incidence environnementale correspond à la valeur de remplacement des installations de SAPL et à l'infrastructure du transport actif.

¹ La valeur par rapport au produit intérieur brut.

² Le secteur des loisirs et du divertissement comprend les clubs de golf et les country clubs, les centres de ski, de conditionnement physique et de sport récréatif et toutes les autres installations de divertissement et de loisirs.

³ Les ventes au détail comprennent les chaussures de sport, l'équipement de sport et les véhicules récréatifs.

⁴ Sur la base des maladies non transmissibles qui comprennent les coronaropathies, les AVC, le diabète de type 2, le cancer du sein, le cancer du colon, l'hypertension, l'ostéoporose, la dépression.

⁵ Calculé à partir du pourcentage de bénévoles dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs et du nombre d'heures consacrées au bénévolat.

⁶ Fondée sur la valeur de remplacement estimée des installations de sport et de loisirs, et l'infrastructure de transport actif dans un état « très mauvais », « mauvais » ou « moyen ».

La recherche et le rapport subséquent *Le prix de l'inactivité : Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada* ainsi que la production du présent résumé graphique ont été rendus possibles grâce à une contribution financière de Parcs Canada, du Conseil sur le sport, l'activité physique et les loisirs (CSAPL), et le Réseau canadien de formation des parcs et des loisirs (CTNPR). Nous remercions également la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour son aide dans le cadre de ce projet. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de ces organismes.



L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie
230 2733 chemin Lancaster, Ottawa, ON K1B 0A9
www.cfr.ca/fr



L'Association canadienne des parcs et des loisirs
1180, chemin Walkley, case postale B3059
Ottawa, ON, K1V 2M5
www.cpra.ca/fr

©2023 ICRCP, ACPL. Tous droits réservés.

Partie 4 : Glossaire

Cette section ne comprend que les nouveaux termes qui apparaissent dans la mise à jour du cadre.

L'**âgisme** renvoie à deux concepts : une construction de l'esprit prévalant dans la société qui caractérise les personnes âgées à partir de stéréotypes négatifs sur le vieillissement, ainsi qu'une tendance à structurer la société comme si tout le monde était jeune, de telle sorte que les besoins réels des personnes âgées sont ignorés[18].

L'**anxiété au sujet du climat**, aussi appelée « écoanxiété », provient du fait que l'environnement et la nature changent, et les gens s'inquiètent de ce que cela représente pour l'avenir. Cette inquiétude, lorsqu'elle prend de l'ampleur au point de provoquer détresse et dérangement du fonctionnement normal, se nomme l'écoanxiété. L'American Psychological Association et ecoAmerica ont défini l'écoanxiété (ou l'état d'anxiété découlant des changements climatiques) comme « une peur chronique d'une catastrophe environnementale imminente ». Cette crainte peut découler de l'expérience directe de phénomènes météorologiques extrêmes et de bouleversements environnementaux (p. ex., inondations, incendies de forêt, ouragans, sécheresse) ou encore de l'exposition à des renseignements sur le changement climatique par le biais de médias d'information et d'autres sources[19].

La **cocréation d'espaces (de lieux) publics** recourt aux loisirs, aux arts et à la culture pour animer les espaces publics et privés et pour rajeunir les structures et le décor des rues. Cette démarche rassemble des groupes diversifiés de gens qui y trouvent de l'inspiration de la reconnaissance. Elle s'appuie sur le potentiel créatif existant d'un lieu et arrime les arts et la culture à des projets plus larges de revitalisation ou de développement de la collectivité. La cocréation de lieux favorise une vision commune qui souligne la spécificité d'une collectivité par l'entremise d'activités interdisciplinaires et intersectorielles qui suscitent la participation d'un ensemble de personnes qui se sentent chez elles[20].

Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures — Les lignes directrices et les preuves scientifiques concernant l'intégration de l'activité physique, la prévention des comportements sédentaires et le sommeil pour tous les âges ont été définies en 2016 (pour les jeunes de 5 à 17 ans), en 2017 (pour les enfants 0 à 4 ans) et en 2020 (pour les adultes de 18 ans et plus)[21].
Équité, diversité, inclusion, accès, appartenance — Le diagramme suivant définit chaque élément et décrit les relations entre eux[22].

L'ACCÈS DEMANDE	LA DIVERSITÉ DEMANDE	L'ÉQUITÉ DEMANDE	L'INCLUSION DEMANDE	L'APPARTENANCE DEMANDE
Tout le monde peut-il entrer dans la pièce?	Qui se trouve dans la pièce?	Qui essaie d'entrer dans la pièce mais ne le peut pas , et quels sont les obstacles structurels et systémiques?	Les idées de chacun ont-elles été entendues, respectées et comprises?	Chacun se sent-il valorisé par des relations positives avec les autres et capable d'apporter son authenticité au travail ?

Espaces éthiques — Les principes suivants permettent de comprendre l'espace éthique :

L'espace éthique se concentre sur **la création de lieux où les tenants de divers systèmes de connaissance peuvent échanger dans le respect, la gentillesse, la générosité**, ainsi qu'en suivant d'autres valeurs et principes de base. Tous les systèmes de connaissance sont égaux; aucun système n'a plus de poids ou de légitimité qu'un autre[23].

La **gérance de l'environnement** consiste à utiliser les ressources de manière responsable et à protéger l'environnement. Un exemple d'utilisation responsable est la limitation de l'exploitation des ressources naturelles. La conservation et la création de parcs nationaux et provinciaux sont des exemples de protection de l'environnement[24].

Groupes en quête d'équité — Groupes de personnes qui, en raison d'une discrimination systémique, se heurtent à des obstacles qui les empêchent d'avoir le même accès aux ressources et aux possibilités offertes aux autres membres de la société, et qui sont nécessaires pour leur permettre d'obtenir des résultats équitables.

Remarque : Au Canada, les groupes en quête d'équité comprennent généralement les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les membres des communautés LGBTQ2+, ainsi que les groupes religieux et racisés. Les groupes en quête d'équité peuvent varier en fonction de facteurs tels que la situation géographique, le contexte socioculturel ou la présence de sous-groupes particuliers.

Certains aiment mieux l'expression « groupe méritant l'équité » parce qu'elle souligne le fait que l'équité doit être obtenue à partir d'un changement systémique, culturel ou sociétal et que la charge de la recherche de l'équité ne doit pas être placée sur le groupe. D'autres affirment que ce terme pourrait vouloir dire que certaines personnes ne méritent pas l'équité.

Pour d'autres, l'expression « groupe en quête d'équité » met en évidence les actions des communautés qui luttent pour l'égalité d'accès aux ressources et aux opportunités en recherchant activement la justice sociale et la réparation.

Le terme « groupe en quête d'équité » est défini dans le contexte de la dotation en personnel de la fonction publique dans la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. À ne pas confondre avec les « groupes désignés » définis dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi, à savoir les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles[25].

Le **handicap** résulte de l'interdépendance entre des personnes souffrant d'un problème de santé, par exemple l'infirmité motrice cérébrale, le syndrome de Down ou la dépression, et des facteurs personnels et environnementaux tels que des attitudes négatives, l'inaccessibilité des transports et des bâtiments publics, et un soutien social limité.

L'environnement d'une personne a un effet considérable sur le vécu lié au handicap et son ampleur. Les environnements inaccessibles créent des obstacles qui entravent souvent la participation pleine et effective des personnes en situation de handicap sur un même d'égalité au sein de la société. On peut réaliser des progrès dans la participation sociale en s'attaquant à ces obstacles et en facilitant la vie quotidienne des personnes en situation de handicap[26].

Îlot de chaleur urbain — Selon la revue National Geographic, un îlot de chaleur urbain est une zone métropolitaine beaucoup plus chaude que les zones rurales qui l'entourent. L'Atlas climatique du Canada précise que « l'effet d'îlot thermique urbain se produit parce que les bâtiments construits près les uns des autres et les surfaces asphaltées qui composent nos villes amplifient et piègent la chaleur beaucoup plus efficacement que les écosystèmes naturels et les zones rurales, qui sont souvent à l'ombre des arbres et de la végétation en plus d'être refroidi par le phénomène d'évaporation. En outre, les villes génèrent aussi leur propre chaleur, qui est libérée de sources telles que les appareils de chauffage, les climatiseurs, et les véhicules. »

L'**intersectionnalité** est un cadre qui décrit comment les identités sociales qui se chevauchent sont liées aux structures sociales du racisme et de l'oppression. Ce cadre a été défini à partir du travail des universitaires et des activistes féministes noirs. L'intersectionnalité fusionne de nombreux marqueurs d'identité, notamment la race, la classe, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'ethnicité, la religion, le handicap et d'autres encore, pour créer une identité plus vraie et plus complexe. Par exemple, une femme noire queer peut voir le monde en fonction de sa sexualité, de son genre et de sa race, créant ainsi une expérience unique basée sur la façon dont ces identités s'entrecroisent dans sa vie[27].

On définit le **jeu risqué** comme un jeu excitant et palpitant; votre enfant est incertain du résultat et le jeu peut même comporter une possibilité de blessure physique. Le jeu risqué favorise l'activité physique, la santé sur le plan social et les compétences en matière de gestion des risques. Parmi les types de jeu risqué, mentionnons :

- Jouer en hauteur, en faisant de la vitesse, près d'éléments dangereux, comme l'eau ou le feu.
- Jouer avec des outils pouvant être dangereux.
- Se bagarrer et chahuter (par exemple jouer au combat).
- Jouer dans un lieu où il y a la possibilité de disparaître ou de se perdre.

Le risque change au fil du temps à mesure que votre enfant franchit les étapes de son développement et acquiert de l'expérience dans le monde. Ce qui est risqué à un âge ne l'est plus lorsque votre enfant est plus âgé. Le jeu risqué peut être différent selon les âges des enfants, en fonction de leurs capacités et de leurs intérêts : « se perdre » pour un tout-petit peut signifier une cachette dans un buisson, alors que pour un enfant plus âgé, il peut s'agir de parcourir le quartier avec ses amis[28].

Les **Objectifs de développement durable** (ODD), également nommés Objectifs mondiaux, ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. Les 17 ODD sont intégrés — reconnaissant que les interventions dans un domaine affecteront les résultats dans d'autres et que le développement doit équilibrer les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Les pays se sont engagés à accélérer les progrès pour ceux qui sont les plus en retard. Les ODD sont conçus pour mettre fin à la pauvreté, à la faim, au sida et à la discrimination à l'égard des femmes et des filles[29].

Pauvreté numérique – Comme le souligne la Digital Poverty Alliance, la pauvreté numérique est « l’incapacité d’interagir pleinement avec le monde en ligne, au moment, à l’endroit et de la manière dont un individu en a besoin. » Voici trois des principaux facteurs contribuant à la pauvreté numérique et à la fracture numérique :

- La pauvreté financière entraînant une pauvreté numérique (exacerbée par la crise actuelle du coût de la vie)
- Le manque d’accès, qui peut être le résultat de la situation géographique
- L’absence de compétences, y compris le manque d’éducation[30].

Les **peuples autochtones** sont les descendants des personnes qui habitaient un pays ou une région géographique à l’époque où des gens de cultures ou d’origines ethniques différentes y sont arrivés. Les nouveaux arrivants sont ensuite devenus dominants par la conquête, l’occupation, la colonisation ou d’autres moyens. Au Canada, les peuples autochtones comprennent les Inuits, les Premières Nations (Indiens) et les Métis, sans égard à leurs origines et identités distinctes[31].

La **prescription sociale** est une approche holistique des soins de santé qui allie les modèles sociaux et médicaux de la santé et du bien-être. Elle offre aux prestataires de soins de santé une manière formelle d’aborder tous les déterminants de la santé en suivant le processus familier et fiable de la prescription d’ordonnances. La prescription sociale comble le fossé entre les soins cliniques et sociaux en orientant les patients vers des services locaux non cliniques choisis en fonction de leurs préférences, de leurs objectifs et de leurs forces. Elle permet aux médecins, aux infirmières praticiennes et aux prestataires de soins interprofessionnels d’orienter officiellement les patients vers des programmes communautaires. Elle permet aux clients d’améliorer leur état de santé en acquérant de nouvelles compétences, en participant à des activités intéressantes et en se rapprochant de leur communauté. À quoi ressemble la prescription sociale? Il peut s’agir de participer à un groupe d’exercice, de recevoir une boîte de nourriture pour favoriser la sécurité alimentaire, de suivre un cours d’art ou de danse, de se joindre à un réseau de soutien aux personnes en deuil, de se mettre les mains dans la terre dans un jardin communautaire, d’explorer un sentier de randonnée local avec un groupe de gens, de faire du bénévolat en rendant visite à des personnes âgées dans les communautés, et bien plus encore. L’équité en matière de santé est le fondement d’une prescription sociale efficace. Il ne suffit pas d’orienter les clients vers un programme de loisirs ou de les encourager à visiter une galerie d’art. La mise en œuvre réussie d’un programme de prescription sociale requiert l’élimination des obstacles auxquels les clients font face quand ils veulent faire ces choses. Ces obstacles peuvent être d’ordre économique, géographique, interpersonnel ou psychologique. La prescription sociale consiste à écouter attentivement les gens, à leur fournir le soutien nécessaire et à leur donner les moyens de contribuer à l’amélioration de leur propre santé et de leur propre bien-être[32].

Dans l'Encyclopédie canadienne, on précise que le **racisme systémique** (ou racisme institutionnel) est la notion selon laquelle les structures sociales reproduisent des inégalités basées sur la discrimination raciale. Ainsi les personnes racisées subissent des défis liés au racisme non seulement de la part d'individus, mais également de systèmes (santé, éducation, régime carcéral, etc.). Le racisme systémique est une notion différente du racisme individuel.

Sans-abrisme — Selon la définition canadienne de l'itinérance, ce concept renvoie à « la situation d'une personne, d'une famille ou d'un groupe qui n'a pas de logement stable, sûr, permanent et approprié, ou qui n'a pas la perspective, les moyens et la capacité immédiate de s'en procurer un ».

Remarque importante : Cette définition n'englobe pas toutes les expériences de sans-abrisme. Il existe différents groupes de personnes qui sont affectés différemment, et l'expérience de chaque individu est unique. Le sans-abrisme n'est pas strictement une question d'instabilité du logement. Ces différences sont importantes lorsqu'il s'agit d'examiner les méthodes de lutte contre le sans-abrisme, car aucune approche ne peut s'appliquer à tous les groupes.

La définition autochtone du sans-abrisme tient compte des traumatismes imposés aux Autochtones par le colonialisme. Selon la définition du sans-abrisme autochtone au Canada, il s'agit d'« une condition humaine qui décrit les individus, les familles ou les Premières Nations, les Métis et les Inuits qui n'ont pas de logement stable, permanent et approprié, ou qui n'ont pas la perspective immédiate, les moyens ou la capacité d'acquérir un tel logement [...] Le sans-abrisme autochtone ne se définit pas comme l'absence d'une structure d'habitation; il est plutôt décrit et compris de manière plus complète à travers le prisme composite des visions autochtones du monde. »

En outre, en raison de leur âge, les jeunes vivent le sans-abrisme de manière fondamentalement différente de celle des adultes. La définition canadienne du sans-abrisme chez les jeunes précise qu'il s'agit d'une « situation et d'une expérience de jeunes âgés de 13 à 24 ans qui vivent indépendamment de leurs parents ou des personnes qui s'occupent d'eux, mais qui n'ont pas les moyens ou la capacité d'acquérir une résidence stable ou sûre »[33].

Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs — Ce document d'orientation de 2018, fruit d'une collaboration entre le fédéral, les provinces et les territoires, porte sur l'activité physique et ses liens avec le sport, les loisirs, la santé et d'autres domaines pertinents. La Vision commune représente une voie collective pour guider le pays vers des stratégies permettant d'accroître l'activité physique et de réduire la sédentarité. Ce document d'orientation se fonde sur cinq principes interdépendants (la littératie physique, le parcours de vie, une démarche populationnelle, la prise de décisions fondées sur des données probantes et émergentes et les motivations) ainsi que sur six domaines prioritaires d'action collaborative (normes culturelles, environnements physiques, mobilisation du public, partenariats, leadership et formation et progression)[34].